

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE – NOVEMBRE 2016

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Conjoncture politique.....	1
▶ L'opposition à l'exploitation aurifère de Soamahamanina.....	4
▶ Questions électorales, CENI.....	5
▶ Sommet de la Francophonie, diplomatie.....	6
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE.....	12
▶ Insécurité, dahalo, vindicte populaire.....	12
▶ Justice, réconciliation nationale, gouvernance.....	18
▶ Santé.....	20
▶ Droits de l'enfant, enseignement.....	20
▶ Médias, code de la communication.....	21
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	21
▶ Bois précieux, exploitations minières, trafics, questions foncières.....	21
▶ Sécurité alimentaire, calamités.....	23
▶ Coopération.....	24
▶ Vie économique.....	26

POLITIQUE

▶ Conjoncture politique

02/11 - Le projet de texte portant création d'une cour spéciale en matière de délinquance économique, financière et fiscale, ne sera pas à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Ce texte avait cependant été présenté comme connexe au projet de loi sur la réconciliation nationale qui sera parmi les premiers projets examinés au cours de la session qui vient de débiter. Le ministre de la justice, Charles Andriamisezaka, a annoncé aux parlementaires que le projet de loi « *est mis en stand-by* ». Pour mémoire, la cour spéciale devrait statuer sur les cas d'infractions financières constatées durant les investigations inhérentes au processus de réconciliation nationale. « *Une juridiction transitoire* », comme l'indiquent certains juristes, qui ne devrait concerner que les délits économiques commis entre 2002 et la fin de la Transition, en 2009. Seules les personnalités concernées par le processus de réconciliation nationale devraient être justiciables devant cette cour, dont les magistrats seront désignés. L'examen du texte avait déjà été ajourné lors de la session précédente du Parlement.

14/11 - Le projet de loi sur la réconciliation nationale, en cours d'examen à l'Assemblée nationale, pourrait être amendé pour ne plus être limité à la période 2002-2009. « *Nous estimons que le processus ne devrait pas être borné dans le temps. Les problèmes nécessitant une réconciliation ne remontent pas juste à l'année 2002. Nous savons tous que, par ailleurs, plusieurs faits ayant entraîné de profondes scissions dans la société (...) se sont déroulés après les événements de 2009* », déclare une source parlementaire. « *Ce projet de loi semble avoir pour objectif de cibler certaines personnalités afin de torpiller leur ambition politique* », font remarquer les partisans de Marc Ravalomanana et d'Andry Rajoelina qui s'inquiètent également que le texte présenté devrait être accompagné d'un projet connexe érigeant une cour spéciale contre la délinquance économique qui viserait tout particulièrement ces anciens dirigeants ainsi que leurs proches. Les débats en cours viseraient donc à mettre en œuvre un processus de réconciliation « *intemporel et impersonnel* » et à écarter le texte sur la juridiction extraordinaire. Des parlementaires font en revanche

remarquer que l'Etat risquerait de ne pas pouvoir supporter le coût des indemnisations réclamées pour des faits non bornés dans le temps.

04/11 - Le budget de la future HCJ ne figure pas dans le projet de loi de finances. « *Il y a de l'argent prêt à être utilisé pour le fonctionnement de cette institution. Le fait que l'institution ne soit pas encore en place est la raison pour laquelle son budget n'est pas inscrit dans le projet de finances* », justifie François Marie Gervais Rakotoarimanana, ministre des finances et du budget. Suite à un considérant de la décision de la HCC sur la mise en accusation pour déchéance de Hery Rajaonarimampianina, l'installation de la HCJ attend que tous ses membres soient connus. Or à ce jour, le représentant du Haut conseil de la défense nationale (HCDD) manque encore à l'appel. Qui plus est, la mise en place de ce dernier attend la désignation par la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH) de la personnalité qui y siègera en son nom. La loi régissant le HCDD, en vigueur depuis 2015, souligne pourtant que « *l'absence de désignation de représentant due au défaut de proposition par l'entité source ne saurait constituer un obstacle à la constitution du HCDD et à son fonctionnement normal et régulier* ». Le chef de l'Etat joue la montre sur ce dossier, estiment des observateurs. A noter que le budget de la CNIDH figure, quant à lui, dans le projet de loi de finances, au même titre que les prévisions de dépense du HCDD, qui n'est pourtant pas en place. Le Conseil de réconciliation Malagasy (CRM), y est aussi, présent, bien que non installé, l'institution devant faire l'objet d'une refonte, toujours en débat à l'Assemblée nationale.

Selon la Constitution, le président de la République, « *n'est responsable des actes accomplis liés à l'exercice de ses fonctions, qu'en cas de haute trahison, de violation grave, ou de violations répétées de la Constitution, de manquement à ses devoirs manifestement incompatibles avec l'exercice de son mandat. Il ne peut être mis en accusation que par l'Assemblée nationale au scrutin public et à la majorité des deux tiers de ses membres. Il est justiciable devant la HCJ. La mise en accusation peut aboutir à la déchéance de son mandat* ». La loi fondamentale ajoute que « *les présidents des Assemblées parlementaires, le premier ministre, les autres membres du gouvernement et le président de la HCC sont pénalement responsables devant la HCJ des actes accomplis liés à l'exercice de leurs fonctions pour des actes qualifiés de crimes ou délits au moment où ils ont été commis. Ils peuvent être mis en accusation par l'Assemblée nationale statuant au scrutin public à la majorité absolue de ses membres* ».

05/11 - Les députés revendiquent un 4x4 et la franchise douanière sur les importations de véhicules que des partenaires étrangers offrent en don à leurs circonscriptions. N'ayant pas obtenu satisfaction jusqu'ici, ces demandes sont devenues des sujets de discussion récurrents lors des rencontres à huis clos des membres de la Chambre basse avec le premier ministre ou le ministre des finances et du budget. La question a donc été de nouveau abordée dans le cadre de la discussion de la loi de finances 2017. Le premier ministre a proposé de mettre le sujet à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre. François Marie Gervais Rakotoarimanana, ministre des finances a, à maintes reprises, expliqué que l'Etat n'a pas les moyens de fournir un 4x4 à chaque député. Au sujet de la franchise douanière, l'hésitation porte sur le risque d'abus.

11/11 - Les députés menacent de boycotter l'examen et le vote du projet de loi de finances 2017. En jeu, l'obtention de la mainmise totale des 200 millions Ar par district et l'octroi d'un 4x4 par élu. Un rencontre à huis clos très tendue s'est tenue entre les députés, le premier ministre Olivier Mahafaly et le ministre des finances et du budget, Gervais Rakotoarimanana. Certains élus ont réclamé la démission de ce dernier, considéré comme le « *facteur de blocage* » de ce qu'ils appellent « *la décentralisation* ». Nombre d'entre eux souhaiteraient que ce budget de 200 millions destiné aux Comités locaux de développement soit attribué aux députés et non aux districts, afin qu'ils puissent avoir la totale maîtrise de son utilisation. « *Ce fonds est un budget pour soutenir le programme d'un député. La décision quant à son utilisation nous revient* », affirment-ils. Certains sont allés plus loin en revendiquant la suppression des procédures de passation de marchés. « *C'est nous qui connaissons les projets adaptés aux besoins de la population* », a lancé un élu. « *L'orthodoxie financière doit être respectée* », a rétorqué le chef du gouvernement, inflexible. « *À l'heure actuelle, 78 districts ont déjà finalisé leurs programmes* », a fait savoir Gervais Rakotoarimanana.

24/11 - Les députés forcent l'inscription de leurs 4x4 dans la loi des finances 2017. « *Que ceux qui nous critiquent sans arrêt sur les 4x4 se fassent élire députés aussi* », défie Razafimily Constance, député du Leader Fanilo. « *Nous allons inscrire les 4x4 dans la loi des finances 2017* », menace l'élu qui explique que ces véhicules sont destinés à « *servir la population* ». Ils font fonction d'ambulance, de taxi-brousse et sont mis à la disposition de la gendarmerie pour faire la chasse aux dahalo. Le député de Moramanga quant à lui déclare le plus sérieusement du monde que « *le peuple a honte si un député prend le taxi-brousse* ». « *Si les députés réclament à cor et à cri les fameux 4x4 c'est donc pour honorer le peuple affamé* », écrit *Tribune*. La loi des finances ne sera pas adoptée sans cette dotation et s'il le faut les députés brandissent la menace d'une motion de censure et d'une motion de déchéance du chef de l'Etat. L'enveloppe dont les députés exigent l'inscription au budget s'élève à 20 milliards Ar. Les élus demandent en outre de pouvoir s'affranchir de la procédure de passation des marchés publics. « *S'il faut pour cela changer les lois, nous sommes prêts à le faire* », ont-ils fait savoir. Le site poursuit : « *Comment justifier l'octroi de 4x4 aux députés*

aux yeux des bailleurs de fonds alors que ce sont les étrangers FAO, PNUD, PAM ou Banque mondiale qui se démènent pour nourrir la population affamée du Sud à l'heure actuelle ? ». Le bras de fer engagé par les élus tombe au plus mauvais moment, alors que doit se réunir en outre début janvier la Conférence des bailleurs de fonds. *L'Express* rappelle que « l'octroi 'systématique' de 4x4 aux députés a été initié par Francisque Ravony, ancien premier ministre de la IIIe République, 'pour échapper' à une motion censure. Une pratique adoptée par les régimes suivants et désormais considérée comme un 'droit acquis' par les élus ».

25/11 - 47 députés sur 151 ont adopté sans aucun amendement le projet de loi des finances 2017, renonçant à y faire figurer l'achat de 4x4. Le ministre des finances et du budget s'est montré persuasif auprès de certains députés, qui ont fini par se plier aux recommandations des bailleurs de fonds et en particulier FMI sur l'équilibre budgétaire et l'orthodoxie financière. Le renoncement a été acquis après plusieurs heures de discussions houleuses que les élus se sont efforcés de cacher aux médias. Les députés Mapar et TIM qui avaient tenté d'imposer ces acquisitions lors d'un premier vote ont quitté l'hémicycle et n'ont pas pris part au vote final.

16/11 - Projet de loi des finances : la société civile affiche son insatisfaction. « C'est un budget qui ne reflète pas les priorités de l'État. Les secteurs sociaux sont délaissés par rapport aux autres départements comme les projets présidentiels », annonce Lily Razafimbelo du Collectif des citoyens et des organisations citoyennes (CCOC). Le gouvernement avait fixé comme priorités des secteurs comme l'éducation, la santé, la population, l'eau et assainissement, le développement des infrastructures en milieu rural. Les analyses effectuées par le CCOC tendent à démontrer que ces priorités n'ont pas été retenues dans le projet en cours d'examen. L'appréciation n'est pas partagée par les techniciens du ministère des finances et du budget qui soutiennent que le projet accorde 20 % au soutien des secteurs sociaux. Le CCOC regrette que ses recommandations n'aient pas été prises en compte. Il déplore le nombre pléthorique de ministères - 31 alors qu'une quinzaine devrait suffire - et pointe du doigt la forte hausse des dépenses de personnel et en particulier d'« indemnités » mal définies mais qui correspondraient à des dépenses en carburant. Le Collectif entend poursuivre ses analyses, expliquer les enjeux du projet de budget au public et organiser une rencontre avec les élus.

07/11 - Le président de la Conférence épiscopale (CEM), Mgr Désiré Tsarahazana, lance un nouveau rappel à l'ordre aux responsables politiques à l'occasion de la clôture de « l'année du jubilé de la Miséricorde » décrétée par le Saint Siège. Le prélat a prêché pour « le souci prioritaire du bien-être commun ». Une conduite qui, à l'entendre, manquerait cruellement à la société malgache, dans laquelle « c'est la tentation de s'enrichir qui prédomine, au point d'user de toutes les cupidités et malversations possibles pour y parvenir ». Les dirigeants sont appelés à « travailler dans la synergie et avec sagesse, bonne foi et droiture ». « Non-respect de la vie, du droit humain, ignorance, exploitation illicite des ressources naturelles, avidité, corruption, injustice, haine, vengeance privée, extrémisme et ségrégations de toutes sortes », sont pointés du doigt. A entendre la déclaration faite à la presse par le premier ministre à l'issue de la cérémonie, « l'État a reçu le message. Le pays a besoin de vivre dans la miséricorde, le pardon, le souci de son prochain, de se débarrasser de l'égoïsme, de l'avidité et de ne rechercher que le bien-être commun, particulièrement, celui des plus vulnérables ».

12/11 - Dans un nouveau communiqué, la Conférence épiscopale (CEM) déplore l'absence de vérité et d'honnêteté dans la conduite des affaires publiques. Renvoyant à sa déclaration du mois d'août, elle accable une nouvelle fois les élites politiques et intellectuelles : « Pourquoi avec autant de richesses, nous n'arrivons à rien ? Pourquoi le peuple ne va-t-il pas dans une dynamique productive ? Il ne s'agit pas d'absence de richesse, de compétence ou d'intellectuels mais Madagascar manque de personnes sages », est-il notamment écrit. La déclaration tend à soutenir que le « marina » [« vérité » ou encore « honnêteté »] n'a plus sa place dans la société, particulièrement, dans les sphères dirigeantes et politiques. Un constat déjà présent dans la déclaration de la CEM du mois d'août. « Le pays est en perdition, à l'agonie », avait-elle affirmé. Une situation favorisée par l'avidité, l'insécurité, la corruption, la mauvaise gouvernance politique et économique, la gabegie et, surtout, la pauvreté. Dans sa dernière missive la CEM met l'accent sur « l'éducation », comme solution pour redresser la situation et former des « hommes sages ».

Ministres et députés annoncent la création d'une nouvelle plateforme politique, le FFT (« *Firaisankina ho an'ny fampandrosoana ny Tanindrazana* »), ayant vocation à défendre l'administration Rajaonarimampianina et à soutenir la poursuite du redressement du pays. L'initiative voit le jour au moment où les mouvements d'opposition qui revendiquent des élections anticipées, voire l'éviction du chef de l'État, semblent avoir levé le pied. C'est au tour des défenseurs du pouvoir de donner de la voix, avec dans leurs rangs ceux qui ont composé le noyau dur des anciens acteurs de la motion de déchéance contre Hery Rajaonarimampianina. Des anciens frondeurs qui ont basculé dans les rangs de la défense présidentielle, suite, analyse *L'Express*, à des nominations au sein du gouvernement et à des promesses de subventions pour les circonscriptions électorales de élus frondeurs. Le bruit d'un remaniement, qui pourrait intervenir à l'issue de la

Conférence des bailleurs ou en début d'année, pourrait également avoir motivé cet élan de solidarité d'une partie de la classe politique.

09/11 - Célébration des 50 ans de la Fjkm en août 2018 : 7 millions de dollars pour la nouvelle faculté de théologie d'Ivato. La pose de première pierre a été effectuée en présence du comité de préparation du jubilé présidé par Marc Ravalomanana et des missionnaires du Presbyterian Church en provenance des Etats-Unis. « *Avec ces nouveaux bâtiments, la Fjkm sera capable de former 100 pasteurs par an* », fait savoir le bureau de l'Eglise. « *La Fjkm va miser sur ses partenariats nationaux et internationaux pour trouver cette enveloppe faramineuse* », écrit *Midi*. L'arrivée des missionnaires américains fait suite à la visite effectuée aux Etats-Unis en juin 2016 par le président du comité de célébration, Marc Ravalomanana.

10/11 - Le premier ministre interrogé en marge du « dialogue politique Madagascar-UE » sur la question controversée des facilités accordées à la construction de mosquées à Madagascar. Selon *Midi*, « *d'un air embarrassé* », il a affirmé qu'« *il n'y a pas de construction massive de mosquées dans le Nord* ». Avant de poursuivre : « *Nous respectons la diversité religieuse. Seulement ces différentes religions ne doivent pas porter atteinte aux autres* ». Des rumeurs continuent de circuler sur d'importants programmes de construction d'écoles musulmanes et des mosquées dans plusieurs régions, notamment dans le Sud-Est.

22/11 - Situation de pauvreté : toujours introuvable, le sénateur Lylison interpelle les forces de l'ordre. Une sortie qui intervient la veille du coup d'envoi du Sommet de la Francophonie. Le sénateur Mpar, en fuite depuis le 25 mai, jour où il a lancé un appel à la ville morte à l'endroit de la population tananarienne, publie une déclaration sur son compte *Facebook* dans laquelle il interpelle les forces de l'ordre sur la situation de pauvreté qui frappe la population. Il les invite « *à prendre leurs responsabilités en tant que dernier rempart de la République* » afin de « *sauver le pays de cette situation* ». « *Madagascar se trouve actuellement au fond du gouffre à cause de l'égoïsme des dirigeants qui ne songent qu'à leurs intérêts personnels* », lance-t-il. Activement recherché pour tentative de coup d'Etat, l'ancien numéro Un de la FIS est très actif sur les réseaux sociaux.

26/11 - Le nouveau président de l'Eglise luthérienne FLM, le pasteur David Rakotonirina, reste sous le coup d'une interdiction de sortie du territoire (IST). Il a récemment été refoulé à l'aéroport d'Ivato lors d'un départ pour les Etats-Unis. La même mésaventure l'avait frappé déjà à deux reprises peu après son élection à la présidence de la FLM, alors qu'il voulait se rendre en Norvège et en Allemagne. Une affaire de projet de coup d'Etat serait à l'origine de cette mesure. *Midi* rappelle que le pasteur Rakotonirina a battu le candidat soutenu par le pouvoir lors de l'élection du président de la FLM à Antsirabe au mois de septembre.

30/11 - Le groupement de la société civile Rohy se désengage du processus d'élaboration de la charte de la société civile, un processus fortement soutenu par le ministère de la communication et des relations avec les institutions. « *Constatant que la forte implication de l'équipe du ministère dans le processus actuel de développement de la charte (...) affaiblit, nuit et dénature l'identité de la société civile et que la méthodologie de recueil du contenu n'est pas basée sur des propositions des organisations à la base, le mouvement Rohy déclare se désengager du processus actuel de développement de la charte (...) au sein du comité de rédaction accompagné par le ministère. Cette décision a été prise après un constat de nécessité de réalignement de nos participations par rapport à nos propres valeurs, fondements* », rapporte son communiqué de presse. Le mouvement avance qu'il compte mener « *lui-même* », un processus « *indépendant initié à la base* ». Malgré cette importante défection, le comité de rédaction de la charte entend poursuivre ses travaux jusqu'à leur terme. En jeu dans ces controverses, l'image des organisations de la société civile, fréquemment pointées du doigt pour leur manque d'indépendance vis-à-vis des politiques, leur instrumentalisation par des personnalités ayant des ambitions politiques ou en quête de subventions extérieures.

► L'opposition à l'exploitation aurifère de Soamahamanina

01/11 - Le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'environnement interpellé par la société civile sur l'affaire Soamahamanina¹. Au terme de sa mission à Madagascar, il déclare notamment : « *J'ai soulevé ces préoccupations auprès du gouvernement, et je lui ai rappelé que les gens ont le droit de participer à des manifestations pacifiques. Je suis d'accord avec la Commission nationale des droits de l'homme qui a appelé le gouvernement à appliquer le principe de la présomption d'innocence, de traiter l'affaire sans délai et de respecter les droits des détenus. Sans chercher à juger le conflit, je prie instamment le gouvernement et tous les acteurs à résoudre pacifiquement le différend, et ce le plus rapidement possible, et d'éviter toute mesure qui pourrait faire escalader le conflit* ».

¹ Cf. le rapport complet de fin de mission - Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/50/15/448497/113208853.pdf>

04/11 - Le permis d'exploiter détenu par Jiuxing Mines n'a pas été annulé, ce sont les travaux qui ont été suspendus, conformément à la décision du gouvernement, déclare un technicien de la société minière. Des responsables de la compagnie chinoise se sont rendus à Soamahamanina à l'invitation de la presse pour faire le point sur le projet. Les travaux effectués à ce jour sont encore dans leur phase d'exploration et portent sur une superficie de 7 ha, sur les 10 prévus. 32 contrats ont été signés avec les propriétaires des espaces concernés. Le technicien de la société confirme que le paysage de la mine à ciel ouvert sera en gradins et que le site sera revégétalisé au terme de l'exploitation, comme stipulé dans le cahier de charges.

03/11 - Les cinq prévenus dans l'affaire de Soamahamanina présentés devant le juge. À l'issue d'une audience qui a duré près de 2 heures, les accusés se sont vus refuser une demande de liberté provisoire. La convocation semble avoir été décidée dans l'urgence, suite aux déclarations du rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'environnement. « *Nous n'avons ni volé, ni assassiné personne. Nous avons simplement protégé la terre de nos ancêtres* », est la phrase revenue fréquemment dans la défense des accusés. À cela s'ajoute que les manifestations ont été « *spontanées* », et qu'il n'y a pas eu de meneurs. Un sixième prévenu, absent au procès, avait bénéficié d'une liberté provisoire après avoir subi des violences lors de son arrestation. Il ne pourrait plus se mouvoir sans aide.

05/11 - Les cinq prévenus dans l'affaire de Soamahamanina ont été condamnés chacun à un an de prison avec sursis pour manifestation sans autorisation. Les autres chefs d'inculpation n'ont pas été retenus, au bénéfice du doute. Après plus d'un mois de détention provisoire, Me Willy Razafinjato, avocat de la défense, évoque un « *jugement d'apaisement* » mais annonce qu'il compte interjeter appel. Pour *Madagate*, qui est convaincu que le verdict rendu l'a été sous la pression de John Knox, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'environnement ainsi que dans le contexte de la tenue prochaine du Sommet de la Francophonie, « *leur libération ne garantira pas la cessation des revendications des villageois pour l'arrêt définitif de l'exploitation aurifère. (...) Il est évident que d'autres problèmes vont surgir* ».

24/11 - TV5 Monde à Soamahamanina. Profitant de sa présence à Madagascar à l'occasion du Sommet de la Francophonie, les journalistes de la station se sont rendus dans la commune pour réaliser un reportage sur la contestation de l'exploitation aurifère. Les habitants se sont bousculés devant micros et caméras pour faire part de leurs craintes et ressentiments.

► Questions électorales, CENI

05/11 - Les élections des chefs de fokontany ont débuté dans quelques régions. Dans un communiqué, le KMF/CNOE dénonce le flou qui entoure ce scrutin, qui ne se déroule pas aux mêmes dates sur tout le territoire et dont les modalités d'organisation sont laissées à l'appréciation des chefs de district. Le KMF/CNOE réclame des autorités qu'elles précisent les règles du jeu et s'assurent de la transparence de ce scrutin, étant donné que « *le développement commence au niveau de ces localités* ». La société civile s'interroge aussi sur le respect du choix des électeurs, le chef de district ayant le pouvoir de désigner un chef de fokontany autre que celui qui été élu par la population. Elle rappelle enfin que les chefs de fokontany auraient dû être remplacés au plus tard trois mois après l'élection des maires. Un délai largement dépassé, les élections communales s'étant déroulées l'année dernière.

17/11 - Le ministère de l'intérieur compte suspendre pour une durée indéterminée les élections des chefs fokontany en raison de problèmes techniques apparus lors des scrutins qui se sont déjà tenus. Le ministère prévoit de revoir sa communication sur les règles applicables pour ce mode d'élection.

11/11 - Les ateliers destinés à recueillir des propositions en vue de la refonte du cadre juridique des élections se sont achevés dans la cacophonie. La société civile, les partis politiques et les entités publiques qui ont été associés aux travaux ont produit une pléthore de propositions et de recommandations que les experts de la CENI et du PNUD auront bien du mal à synthétiser, tant elles sont parfois contradictoires et ne reposent pas toujours sur une connaissance suffisante des textes en vigueur. « *Nous nous sommes donnés jusqu'à la fin du mois de décembre pour terminer la rédaction des textes à remettre à l'exécutif. Si tout va bien, ils seront soumis à l'aval du Parlement lors de la première session ordinaire de l'année prochaine* », déclare Me Hery Rakotomanana, président de la CENI, qui n'exclut pas de soumettre à l'exécutif plusieurs options, accompagnées d'une explication de la portée de chacune d'entre elles.

15/11 - « Pour une population estimée à 23 millions, n'avoir que près de 8,6 millions d'électeurs inscrits est un fait anormal », affirme Me Hery Rakotomanana. Renverser cette tendance déficitaire et parvenir à atteindre, voire dépasser la barre des 10 millions d'électeurs inscrits est l'objectif que s'est fixé l'institution en vue des élections de 2018. L'objectif est de combattre « *les barrières culturelles et l'oisiveté des citoyens* ». Dans le Sud notamment, les femmes ne participent traditionnellement pas aux prises de décisions. Dans le Nord, ce sont les jeunes qui sont les moins motivés pour s'inscrire. D'une implication

massive des votants dans le processus électoral devrait découler l'inclusivité et la légitimité des élections et des élus, éviter une crise post-électorale et consolider la stabilité. C'est pourquoi les instances internationales appuient les activités pré-électorales initiées par la CENI.

► Sommet de la Francophonie, diplomatie

02/11 - Ouverture de la Xe Conférence des organisations non-gouvernementales (ONG), internationales et des organisations de la société civile de la Francophonie. Cet événement précède le Sommet de l'OIF que Madagascar accueille du 22 au 27 novembre pour débattre du thème « *Croissance partagée et développement responsable: Les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone* ». Ce rassemblement est dirigé par la SG de la Francophonie, Michaëlle Jean, et l'administrateur de l'OIF, Adama Ouane. Le thème de la première journée est « *Jeunesse de la francophonie porteuse de solutions* ». « *Seront au cœur des débats : l'engagement de la société civile dans la prévention de la radicalisation violente, son rôle face aux défis de la crise migratoire, sa capacité à promouvoir une économie solidaire et responsable, le dynamisme dont elle fait preuve notamment à travers l'émergence de mouvements sociaux ainsi que le rôle primordial de la jeunesse francophone* », écrit Midi. « *Ces trois journées permettront de dynamiser et d'approfondir les liens entre les diverses composantes de la société civile francophone, en y associant le plus largement la société civile malgache* », souligne Roger Ferrari, président de la Conférence des ONG francophones. *L'Express* regrette que les organisations malgaches, informées tardivement, n'aient pas été associées à la préparation de la rencontre qui réunit 67 organisations à vocation internationale et ayant une compétence reconnue dans l'une des quatre missions dévolues à la Francophonie : langue française et diversité culturelle, paix, démocratie et droits de l'homme, éducation et formation, développement durable et solidarité.

02/11 - À J-20 de l'ouverture du Sommet, l'annexe de l'hôtel de luxe A&C d'Ivato, appartenant à Claudine Razaimamonjy, conseillère influente du président de la République, théâtre d'un attentat à l'explosif. Le site doit accueillir des délégations au Sommet. Une bombe artisanale ou une grenade a été lancée sur le chantier au moment de la visite de la propriétaire. Deux ouvriers ont été légèrement blessés. Les forces de l'ordre ont été dépêchées sur place en nombre, sous la direction du général Florens Rakotomahanina. La sécurité de tous les sites destinés à recevoir les participants sera renforcée, annonce-t-il. « *Ne laissons pas ce genre d'incident nous détourner de nos objectifs* », déclare Michaëlle Jean, SG de l'OIF. « *Cet incident n'aura aucun impact sur le Sommet* » rassure-t-elle. Des proches du pouvoir accusent l'ancien président de la Transition et ses proches d'être derrière cet « *acte de terrorisme pour saboter le Sommet* ». L'entourage d'Andry Rajoelina qualifie cette explosion de « *cinéma* » destiné à le mettre en cause et à détourner l'attention de l'opinion sur les échecs du pouvoir. La presse se dit intriguée par la survenue de cette déflagration au moment où l'ancien président de la Transition est rentré au pays après un long séjour en France. Il est douteux que la lumière puisse être faite sur cet incident, craint *Tribune*, qui rappelle que les enquêtes menées pour les attentats commis antérieurement n'ont jamais abouti.

03/11 - Rencontre entre Andry Rajoelina et Véronique Voulard, ambassadrice de France. Le tête-à-tête a eu lieu au domicile de l'ancien président de la Transition, tout récemment de retour au pays. Des sources diplomatiques s'accordent à dire que la rencontre entre dans le cadre normal des activités de la diplomate, qui se doit de garder le contact avec toutes les parties prenantes de la vie politique et d'examiner notamment avec elles quels appuis seraient nécessaires pour que les scrutins à venir se tiennent dans les meilleures conditions. L'ambassadrice avait d'ailleurs rencontré Marc Ravalomanana il y a quelques mois. Certains observateurs se disent cependant intrigués par **cette visite qui intervient à quelques jours du Sommet de l'OIF**, que les plus radicaux des pro-Rajoelina chercheraient à « *saboter* » en favorisant le climat d'insécurité et le développement de mouvements de contestation. La déflagration qui s'est produite sur le chantier de l'hôtel haut de gamme appartenant à une conseillère de la présidence en serait la manifestation. La diplomate aurait ainsi cherché à se rassurer sur l'ambiance politico-sociale dans laquelle se déroulera le prochain Sommet. L'ancien président de la Transition ne restera pas longtemps à Madagascar. « *Je suis juste là pour quelques semaines. Je repartirai avant la fin de l'année* », confie-t-il, ajoutant que durant son séjour il n'organisera pas de réunion publique, se consacrant au suivi des sociétés dont il est le propriétaire (*Injet* et la station *Viva*). « *Je ne suis pas venu pour entrer dans des cafouillages sur place* », affirme-t-il.

Dans une lettre ouverte adressée à François Hollande, le mouvement « Dinika ho an'ny Fanavotampirenena » (DFP) réclame l'annulation de la tenue du Sommet de la Francophonie. Il estime que le pouvoir devrait au moins essayer de mettre en œuvre les recommandations émanant tant de la communauté internationale que des nationaux en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption.

03/11 - « Route de la Francophonie : le cri d'alarme des expropriés », titre Midi. « *Le ministère a recommandé aux 700 expropriés d'ouvrir un compte bancaire pour que l'indemnisation puisse se faire mais jusqu'à maintenant aucune somme n'a été versée. La fin du mois d'août avait été la date fixée par le minis-*

rière mais nous sommes en novembre et on n'a toujours rien reçu », dénoncent des habitants. « Nous n'avons pas d'endroit où se loger », dénoncent-ils. Une manifestation a été organisée. Le ministère de l'aménagement du territoire s'est engagé à accélérer les opérations de dédommagement pour des expropriations qui ont débuté il y a 7 mois.

18/11 - Les familles expropriées pour la construction de la « route de la Francophonie » vont enfin pouvoir toucher leur indemnisation. Ceux qui ne possèdent pas de compte bancaire ont commencé à se voir remettre des « bons de caisse » pour pouvoir retirer leur argent auprès de la trésorerie.

29/11 - La nouvelle « route de la Francophonie » sera fermée pour au moins un an. Inaugurée en grande pompe la veille du Sommet, elle est encore inachevée et inutilisable. L'entreprise chinoise qui s'était vu confier la réalisation déclare qu'il faut attendre la fin de la saison de pluie. Cet axe ne serait praticable qu'en octobre 2017 au plus tôt. A condition que les travaux reprennent. Mais entretemps, la route risque fort aussi de se dégrader, écrit *Tribune*. La route, qui a coûté des milliards Ar et dont on ignore à peu près tout du financement, n'aura servi qu'une semaine...

05/11 - « Travaux de la Francophonie : opacité des contrats et financement », titre *Tribune*. « Quelles sont les contreparties des travaux et infrastructures réalisées par les Chinois dans le cadre de l'accueil du Sommet ? Soamahamanina et les autres exploitations minières qui défrayent trop souvent la chronique sont-ils la contrepartie des financements chinois ? Comment ont été attribués les autres marchés et prestations dans le cadre de la Francophonie ? Autant de questions sans réponse mais qui alimentent les rumeurs et suspicions de népotisme, de corruption, de copinage et autres gros intérêts personnels des organisateurs et tenants du pouvoir. L'OIF est soupçonnée aussi d'au moins faire semblant de ne pas voir toutes ces opacités autour du 16e Sommet. Une chose est sûre, bon nombre de prestations ont été attribuées 'de gré à gré' ».

07/11 - L'administrateur de l'OIF, Adama Ouane, insiste sur l'impact que le Sommet aura sur l'image de la Grande île. « Le fait que le pays connaisse une stabilité aboutissant à la tenue d'un Sommet constitue une vitrine forte pour Madagascar », souligne-t-il. Ne négligeant pas l'importance des infrastructures qui resteront pour le pays après la réunion des chefs d'État et de gouvernement, l'administrateur met aussi en avant la confiance que le Sommet va générer auprès des investisseurs. « Les gens se diront qu'on peut investir sur la Grande île, souligne-t-il. Le Sommet n'est pas seulement un événement, il s'agit également d'une opportunité ». La déclaration tombe à point nommé pour un gouvernement de plus en plus à court d'arguments pour justifier son choix d'accueillir le Sommet, allant jusqu'à qualifier de non-patriotes ceux qui contestent sa tenue.

10/11 - Le coût du Sommet pointé du doigt par le SeFaFi. Dans un communiqué² l'Observatoire de la vie publique écrit : « À quelques semaines du sommet de la Francophonie à Antananarivo, le scepticisme est général. Occupées à prétendre que tout va bien, les autorités installent le décorum qui jettera la poudre aux yeux des chefs d'État invités. Mais elles gardent un silence épais sur le budget officiel alloué à cette manifestation et sur les contrats PPP conclus dans le cadre des projets, en dépit des multiples demandes émanant de la société civile. Une chose est sûre pourtant, nous le paierons très cher, ce sommet, et pas seulement en termes de coût matériel, financier ou économique. Car une question plus profonde se pose : qu'avons-nous obtenu en contrepartie ? Quel est le rôle joué par la francophonie dans notre pays ? Une introspection s'impose, pour saisir le contexte dans lequel nous évoluons, et pour prendre de bonnes décisions pour le futur ».

15/11 – Les restrictions imposées à la population de la capitale durant le Sommet sources de polémiques et de rumeurs. Les poussepoussettes et charrettes à bras ou à traction animale devront rester au garage. « Si l'on se réfère aux différentes mesures prises par les autorités, certaines facettes du pays seront occultées. Des mesures cache-misère pour masquer certaines réalités socio-économiques. Et ce, dans le but avoué d'offrir une belle vitrine de la Grande île aux yeux des 3 000 invités de marque attendus », écrit *Midi*. La fluidité de la circulation et la sécurité seraient les raisons évoquées par les responsables. Le préfet d'Antananarivo n'a cessé de répéter que ces interdictions de circuler ne datent pas de la Francophonie mais qu'il s'agit d'une opportunité pour appliquer les textes en vigueur. Les tireurs de poussepoussettes et de charrettes doivent rencontrer les responsables communaux afin de trouver un compromis. Ils soulignent que cette interdiction les prive de leur gagne-pain. Le ministère des transports et la préfecture de police n'ont pas confirmé les « rumeurs » d'interdiction de circulation pour les scooters qui se sont répandues comme une traînée de poudre. Seuls les contrôles des deux roues seront renforcés. Certains marchés hebdomadaires seront suspendus. Des centaines sans-abris, les « 4'Mi », qui investissent les trottoirs du centre-ville ont été déplacés en pleine nuit par les forces de l'ordre qui les ont conduit dans des entrepôts administratifs. Des

² Cf. Blog Justmad - <http://p2.storage.canalblog.com/29/38/448497/113358767.pdf>

présidents de fokontany ont demandé à la population de ne pas se déplacer en sandales ou avec des vêtements usagés. Le premier ministre dément avoir donné de telles consignes qui porteraient atteinte à la liberté de chacun de se vêtir comme il l'entend. 6 000 volontaires ont été mobilisés pour sensibiliser les habitants à l'hygiène, à la propreté et à la salubrité de l'environnement dans les quartiers qui seront fréquentés par les participants au Sommet. Le gouvernement a provoqué la polémique en décrétant une semaine de vacances scolaires pour les élèves du secteur public, afin qu'ils puissent vivre l'évènement en temps réel et que la circulation des délégations officielles et de leurs centaines de véhicules en soit facilitée. Les grands hôpitaux d'Antananarivo ont été priés d'ajourner les interventions chirurgicales non-urgentes.

L'Express écrit : « L'État met le paquet pour que les chefs d'État et toutes les délégations ayant confirmé leur présence, ne perçoivent pas en réalité ce qu'ils ont appris à travers les statistiques de la Banque mondiale et des Nations unies, les drames humains qu'ils ont vus dans les reportages télévisés, n'aient pas l'impression qu'ils séjournent dans l'une des trois nations les plus pauvres au monde. Tout le monde y va de son ineptie pour qu'aucune trace de pauvreté ne vienne entacher l'évènement à travers lequel l'État entend montrer urbi et orbi le contraire de ce que ses détracteurs avancent à l'unanimité. Quelques infrastructures neuves, construites par des entreprises chinoises en échange de gisements d'or ou d'autres minerais, une ville débarrassée de ses indigents, ramassés par camions et parqués quelque part, de ses milliers de scooters et charrettes, reflets d'une pauvreté à fleur de peau et d'une population admirable de courage préférant vivoter que se révolter, relookée à la va-vite sur la partie empruntée par les illustres visiteurs. (...) Le budget du Sommet est soigneusement gardé secret mais il est patent que l'État déploie des moyens au-dessus de ses possibilités. Les dépenses d'organisation sont faramineuses, ne serait-ce que l'acquisition de véhicules 4x4 et berlines de luxe pour le transport de toutes les délégations. (...) Les députés n'auront qu'à patienter. Ils en seront peut-être les héritiers sitôt le Sommet terminé. C'est d'autant plus probable que le vote de la loi de finances n'aura lieu qu'en décembre. Le gouvernement pourra cette fois satisfaire leurs caprices. Une deuxième main vaut mieux que rien du tout. (...) Quand la gendarmerie se fait équiper par son homologue de La Réunion, quand on prive la population de la liberté de circuler, les élèves d'aller à l'école, quand on attend le Sommet de la Francophonie pour exonérer l'achat d'ambulance, cela nous rappelle étrangement que l'indépendance, pire, la souveraineté, restent des notions qu'on ne pourra jamais concrétiser ».

Tribune écrit : « Interdit d'être pauvre, tel est le mot d'ordre pour l'accueil du Sommet de la Francophonie ou du moins le ressenti du commun des Malgaches à l'approche du Sommet. (...) La population ne retient que les décisions de cache-misère ».

17/11 - Les rumeurs les plus folles se répandent autour des mesures et restrictions applicables durant la semaine de la Francophonie, contraignant les autorités à réagir. Un branle-bas de combat a été décrété par les responsables de tous ordres pour briser cette spirale. Sur la défensive, les autorités tentent de se défaire et se renvoient la responsabilité des mesures les plus impopulaires. Benjamina Ramanantsoa, ministre des transports, est montée au créneau pour affirmer qu'« il n'est aucunement question d'entraver la liberté des citoyens », mais seulement d'appliquer la loi avec plus de rigueur. Une situation qui serait la conséquence d'une grossière erreur de communication de responsables qui n'ont pas su faire preuve de pédagogie.

17/11 - Pour aider le gouvernement dans le transport des invités, la France a loué 200 voitures avec chauffeurs, rapporte *La Gazette*. La ministre des affaires étrangères a salué cette mesure qui est « une contribution considérable de la France ». Une contribution nettement moindre que ce que la France avait consenti au Sénégal pour le Sommet de 2014. Lors de cet évènement, la France avait fait l'acquisition de 200 véhicules neufs pour environ 3,5 millions d'euros. Un marché remis au groupe Peugeot. Le quotidien explique que la France ne veut sans doute pas revivre la fin déplorable des 150 véhicules achetés par le régime Ravalomanana pour le Sommet de l'UA qui aurait dû se tenir à Antananarivo en juillet 2009. Le pouvoir ayant été renversé en mars, les Ford Mondeo, Toyota Camry, Toyota Land Cruiser V8 et Toyota Yaris ont été distribuées aux gros bonnets du nouveau régime. Beaucoup de ces véhicules n'ont jamais été restitués à l'Etat. Il se dit aussi que la France ne tient pas à ce que des véhicules achetés reviennent entre les mains des députés qui exercent actuellement un chantage sur l'Etat pour s'en faire attribuer. En outre, en cas d'appel d'offres, les marques françaises ne partiraient pas forcément gagnantes. Il faudrait un solide coup de pouce de la France pour voir Peugeot ou Renault s'adjuger le marché...

17/11 - 30 à 40 blindés hérités de la période Ratsiraka seront déployés dans la capitale dans le cadre de l'accueil des chefs d'Etat indique le commandant de l'Emmo/reg, le général Florens Rakotomahanina. « Reste à savoir s'ils sont tous en bonne marche, vu que leur acquisition ne date pas d'hier », tacle *Midi*. 7 000 éléments des forces de l'ordre seront déployés, dont 4 000 issus l'Emmo/Nat, les autres provenant des écoles de la gendarmerie, de la police ainsi que de l'armée. Chaque élément sera payé entre 20 000 et 50 000 Ar par jour, selon le statut et la fonction occupée.

16/11 - Silencieux depuis quelques semaines, le mouvement « Mitsangana ry Malagasy » (MRM), conteste les bénéfices que la Grande île peut retirer de son appartenance à l'OIF. « Madagascar en 2016,

reste un pays entretenu, assisté et biberonné par la mère patrie. (...) Dans un excès de zèle mal placé, le régime Rajaonarimampianina semble jubiler devant la Francophonie. Le monde en général, les pays composant la Francophonie ont, pourtant, tourné le dos à cette pratique d'État-biberon », affirme-t-il dans un communiqué. L'administration Rajaonarimampianina souhaite effectivement faire de l'organisation du Sommet le point d'orgue du retour de Madagascar sur la scène internationale, l'un des objectifs du quinquennat. Le MRM fait notamment valoir que les pays africains membres de la Francophonie présentent un indice de développement humain (IDH) plus défavorable que les pays anglophones, comme l'atteste un récent article de *Forbes Afrique*.

16/11 - Joël Harison de l'association « Nosy Malagasy » (ANM) adresse un courrier à Michaëlle Jean, SG de l'OIF, au sujet de la restitution des îles Eparses. « *Durant la XVIe Sommet de la Francophonie, nous demandons à tous les participants de faire une déclaration commune concernant l'application de la résolution 34/91 du 12 décembre 1979 de l'Assemblée générale des Nations unies pour la restitution immédiate et sans condition des îles malgaches détenues arbitrairement par le gouvernement français* », soutient la missive.

26/11 - Les associations et plateformes réclamant la restitution des îles Eparses interpellent le chef de l'Etat pour qu'il défende l'intérêt de la nation à l'occasion de sa rencontre avec François Hollande. Une lettre ouverte lui a été adressée en ce sens.

28/11 - La question des îles Eparses n'aurait pas été évoquée lors du Sommet de la Francophonie. *Tribune* rapporte que lors de son interview avec les journalistes internationaux, François Hollande a parlé d'un « *lien affectif de Madagascar avec ses îles Eparses qui sont considérés comme appartenant à Madagascar* », oubliant que les Nations unies ont déjà tranché sur ce sujet et ont donné raison à Madagascar.

20/11 - Le collectif Wake up Madagascar a organisé un « flash mob » pour dénoncer la manière dont a été organisé le Sommet et interpellé les dirigeants et les responsables de l'OIF sur les problèmes du pays. Wake Up dénonce les mesures précipitées d'embellissement de la capitale et les contraintes imposées à la population. Une lettre ouverte a été adressée à Michaëlle Jean intitulée « *La triste réalité malgache* »³. Ils n'étaient qu'une poignée réunis au centre-ville d'Antananarivo. Vêtus de noir et allongés sur le sol, ils ont été rejoints par quelques passants. « *C'est pour symboliser la misère du peuple et symboliser notre frustration. Les dirigeants ne nous écoutent pas. Et quand il y a un sommet où il s'agit d'inviter des étrangers, l'Etat se plie en quatre pour les accueillir. Mais nous, alors qu'on demande des services publics de base, (...) personne ne nous écoute. C'est cette hypocrisie-là qu'on veut vraiment dénoncer* », explique leur porte-parole. Sur leurs affichettes, des messages pour redire la misère du peuple. « *Les dirigeants veulent jeter de la poudre aux yeux à la communauté internationale tandis que le peuple se meurt. Et nous, nous voulons attirer l'attention des visiteurs de la Francophonie justement sur les réalités malgaches* », ajoute-t-il. Le collectif interpelle aussi sur l'opacité des financements et des attributions de marchés autour du Sommet.

Faraniaina Ramarosaona, juriste et membre de la plateforme de la société civile Rohy, affirme que la non-adhésion de la population au Sommet découle « d'un contexte tendu et délétère ». Elle avance que « *ce contexte est généré par les dirigeants même, en l'absence d'une bonne gestion des priorités économiques et sociales comme la sécurité alimentaire, des biens et des personnes* ». Pour apaiser l'opinion, Olivier Mahafaly, premier ministre, a déclaré qu'il recommandera au comité d'organisation du Sommet de publier un bilan financier.

21/11 - Les questions sans réponse portant sur le budget et les sources de financement de la nouvelle rocade d'Andohatapanaka provoquent une vive polémique. « *C'est une question qui regarde le gouvernement* », s'est contentée de dire Larissa Ratsiraka, porte-parole de la société China road and bridge corporation (CRBC) à l'issue de l'inauguration du nouvel axe qui doit être emprunté par les participants au Sommet. « *Les détails et chiffres exacts ne sont pas entre mes mains* », a clamé pour sa part Narson Rafidimanana, ministre chargé des projets présidentiels. Les opposants accusent le pouvoir d'avoir conclu un accord secret avec les Chinois. L'examen de la loi de finances 2016 ne permet pas de clarifier la situation. Alors que le texte initial fait mention d'un prêt de la Chine d'un montant de 89,6 milliards Ar, la loi de finances rectificative abaisse ce prêt à 9 milliards. Selon *La Gazette*, la société CRBC est sur la liste noire de la BAD suite à des malversations commises l'an passé au Congo.

23/11 - « Francophonie : opacité, népotisme, amateurisme et travaux bâclés », titre La Tribune. « *Ce n'est pas le Sommet de la Francophonie en soi qui est mauvais, au contraire, mais les conditions dont il a été préparé, s'empresse d'expliquer les différents mouvements citoyens qui critiquent l'évènement. Sans*

³ Cf. Blog Justmad - <http://p2.storage.canalblog.com/25/56/448497/113500565.pdf>

parler de ces décisions cache-misère pour soustraire les pauvres et les signes de pauvreté aux yeux des étrangers ; c'est l'organisation en général qui est montrée du doigt. Presque tous les travaux qui viennent d'être inaugurés sont bâclés ou inachevés. La rocade qui vient d'être inauguré est inachevée, les travaux reprendront une fois le Sommet clôturé. (...) Pareil pour le village de la Francophonie. Travaux à la sauvette aussi. (...) Le maire du village est un ancien président d'un groupement d'opérateurs économiques et conseiller à la présidence. Toute sa famille, sa femme comme ses enfants sont responsables au sein du village. (...) On ne connaît pas non plus le coût des financements ni les conditions d'octroi de marché. (...) Comme l'a prédit le SeFaFi le 6 février dans son communiqué intitulé 'D'un Sommet aux vraies priorités', 'seul un nombre restreint de bénéficiaires profitera de ce sommet d'une semaine : les dirigeants, peut-être, mais surtout les affairistes en tout genre'. (...) De bonnes affaires pour une semaine, mais pour quel effet durable ? Certes, un nouveau terminal et de nouvelles routes seraient les bienvenus, mais combien de voyageurs à l'international sont malgaches comparés au nombre de voyageurs de taxis-brousse ? Les gares routières devraient être prioritaires, tout comme les branchements électriques et les raccordements en eau (potable de préférence). La notion même de service public semble avoir disparu du lexique de gouvernance des dirigeants pour qui un énième voyage à l'étranger ou, mieux encore, la présidence d'un sommet international, semble être l'ultime sacre ».

24/11 – Dix-huit organisations de la société civile (OSC) attirent l'attention des autorités ainsi que celle de l'OIF sur les dysfonctionnements qu'ils ont constatés dans la passation des marchés publics du Sommet de la Francophonie. Sur 107 marchés recensés dans ce cadre, 54 ont été attribués par appels d'offres ou appels à manifestations d'intérêt et 53 par voie de consultation. Ces 107 marchés, qui n'incluent pas les grosses infrastructures (routes, Village de la Francophonie...), représentent un budget de 8 millions de dollars. 62 % d'entre eux présenteraient un danger sérieux de corruption compte tenu du processus de passation adopté. Plusieurs marchés présenteraient des caractéristiques classiques de fractionnement de contrats visant à s'affranchir de procédures d'appels d'offres ouverts, où les règles formelles de mise en concurrence et de publicité légalement requises sont les plus exigeantes. Dans plusieurs cas, le montant du contrat final dépasse largement le montant estimatif initial. Les sept antennes médicales du Sommet ont été dotées de matériel pour un montant total de deux milliards Ar, alors que le système national de santé publique manque cruellement de financement. Le coût de prestations de consultance pluridisciplinaire leur paraît exorbitant, de même que celui des travaux d'aménagement du parking du CCI d'Ivato et des travaux de réhabilitation des toilettes du palais de l'Assemblée nationale. Le dîner officiel du Sommet a été attribué à un soumissionnaire unique proche du pouvoir pour un montant de 297 millions Ar, alors que le montant du budget initialement estimé était « *seulement* » de 189 millions. Les OSC projettent la mise en place d'un « *Observatoire indépendant des Marchés Publics* ». Les OSC, parmi lesquelles le SeFaFi, Transparency international initiative Madagascar et la PFNOSCM, exigent un audit complet des marchés.

26/11 - Le ministre des finances élude une interpellation sur les soupçons de corruption autour de l'organisation du Sommet. Le rapport des organisations de la société civile faisant état de « *soupçons de corruption* » dans l'attribution des marchés publics a été évoqué dans l'enceinte de l'Assemblée nationale en présence du ministre venu défendre la loi de finances. Interpellé par un député, François Marie Gervais Rakotoarimanana a éludé la question en se défaussant sur d'autres entités qu'il a soigneusement pris soin de ne pas nommer. Questionné sur le sujet par des journalistes, le président Hery Rajaonarimampianina n'a pas caché une certaine irritation. « *La régularité dans la passation de ces marchés peut être prouvée. Avant de faire de telles affirmations, je pense qu'il aurait fallu une discussion préalable. La vie de la nation a besoin de dialogue. Et j'estime que le respect est très important* », soutient-il.

22/11 - En marge de la présence du roi du Maroc au Sommet de la Francophonie, le ministère marocain des affaires étrangères a dépêché une mission d'inspection à l'ambassade du Maroc à Antananarivo, suite à des informations recoupées sur des agissements de l'ancien ambassadeur qui aurait procédé notamment à des détournements de fonds à l'occasion d'opérations humanitaires en faveur du peuple malgache. L'ambassadeur aurait également entrepris « *des actions d'ingérence dans les affaires intérieures du pays, en violation des usages diplomatiques et en contradiction avec la tradition diplomatique marocaine ancrée* ». Il aurait aussi procédé à « *des agissements discriminatoires à l'égard des communautés non-musulmanes du pays, sans respecter la diversité ethnique et religieuse de Madagascar, ni les valeurs d'ouverture et de tolérance prônées par la religion musulmane et portées par le Roi Mohammed VI, Commandeur des croyants* ». Le 8 janvier 2016, le diplomate marocain, doyen du corps diplomatique, avait heurté les autorités malgaches lorsqu'à l'occasion des vœux de Nouvel an il avait décrit sans ambages les difficultés socio-économiques de Madagascar et déploré l'impuissance, voire le manque de volonté politique de redresser la situation. Lors de la cérémonie officielle au palais présidentiel il avait dénoncé « *l'esprit de mendicité du peuple malgache* », donnant en exemple le Maroc qui « *compte surtout sur ses propres forces et non sur l'assistance internationale* ».

25/11 - Soupçon de projet d'attentat contre François Hollande : un « fiché S » arrêté à Antananarivo.

Un opérateur économique franco-tunisien a été arrêté par la brigade criminelle. Les services de renseignements français (DGSE) et leurs homologues malgaches le soupçonnent d'avoir préparé une action terroriste contre le président français attendu pour le Sommet de la Francophonie. Il serait en train de recruter des jeunes djihadistes, croit savoir *Midi*. Au terme d'une longue perquisition, les enquêteurs ont emporté un ordinateur et de faux passeports. Le quotidien rappelle que cet individu avait déjà été expulsé durant la présidence de Marc Ravalomanana. Selon *Midi*, de hauts responsables seraient intervenus pour obtenir sa libération.

28/11 - Intervenant à la tribune du Sommet de la Francophonie, Justin Trudeau, premier ministre canadien, s'est efforcé de convaincre les pays africains, dont Madagascar, de respecter les droits des homosexuels.

« Ici, à la Francophonie comme partout, ailleurs au monde, je fais la promotion des valeurs chères aux Canadiens, notamment, le respect des droits humains, les respects de l'égalité des sexes, le respect des droits des lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels (LGBT) », a-t-il affirmé. Pour *L'Express*, le sujet reste encore tabou à Madagascar, dont la population est en majorité chrétienne, mais des évolutions se font jour. Dans des centres de santé qui traitent les IST, des médecins rapportent qu'ils reçoivent de plus en plus de couples homosexuels.

26/11 - La spoliation des terrains par les étrangers au cœur de manifestations le jour de l'ouverture du Sommet des chefs d'Etat de la Francophonie.

En dépit d'une présence massive des forces de l'ordre, une chaîne humaine organisée à l'initiative du « *Mouvement pour la liberté d'expression* » (MLE), du « *Mitsangana ry Malagasy* » et de « *Wake up Madagascar* », a pu se tenir. Les militants s'étaient donnés rendez-vous à proximité de la nouvelle rocade, récemment construite, vers l'aéroport. Ils ont brandi des banderoles dénonçant les maux qui minent la Grande île. Entre autres la spoliation de terrains par les étrangers, la corruption, l'inertie de l'État face à la pauvreté ou encore l'absence de liberté d'expression. Malgré le face-à-face avec les forces de l'ordre, les manifestants ont gardé leur calme et aucun heurt n'a été déploré. « *Wake Up Madagascar* » a joué un concert de marmites et de casseroles devant le stade Maki à Andohatapenaka, un quartier symbolique du vécu des populations des bas quartiers de la capitale. « *La proximité des caméras internationales a quelque peu civilisé l'Emmo-Reg, qui s'est retenue pour ne pas foncer dans le tas comme d'habitude lors de la manifestation* », écrit *Tribune*.

28/11 - À deux reprises, le président français a mis l'accent sur la situation sécuritaire à Madagascar.

Une insécurité dont les ressortissants français, à l'entendre, sont, particulièrement, victimes. Du point de vue de l'Hexagone, la situation est visiblement « *préoccupante* », après les meurtres de plusieurs ressortissants Français ces dernières années. Le chef de l'Etat français précise qu'il veut travailler avec le gouvernement malgache pour renforcer la sécurité du pays, la situation actuelle risquant de doucher l'engouement des touristes et des investisseurs. La coopération judiciaire entre les deux pays sera renforcée. « *Une coopération judiciaire qui permette que des procès puissent se tenir et qu'il n'y ait plus d'impunité* », a déclaré François Hollande lors de la rencontre avec la diaspora française.

François Hollande a rendu hommage aux nationalistes victimes de l'insurrection de 1947.

« *Je rends hommage à toutes les victimes des événements de 1947, aux milliers de morts, et à tous les militants de l'indépendance de Madagascar qui ont été alors arrêtés et condamnés pour leurs idées. Ce mouvement a soulevé l'île toute entière en 1947 et il fut brutalement réprimé par la France* », a déclaré le président de la République devant la stèle de commémoration aux soldats français et malgaches tombés durant la première guerre mondiale. *Tribune* nuance la portée de ces déclarations : « *François Hollande regrette les crimes coloniaux. Mais ne demande pas pardon pour autant. Reconnaissance mais non repentance, tel est le credo de la France pour tous les crimes commis par les Français pendant la colonisation. La France et Madagascar ne s'entendent pas non plus sur le nombre des victimes ; quelques milliers selon l'ancienne colonie ; quelque 100 000 victimes selon des historiens de Madagascar* ».

29/11 - « Malgré des mois de doutes et de complications orchestrés par l'opposition, le gouvernement a su mener à bien l'organisation du Sommet de la Francophonie, estime RFI.

La présence remarquée au Sommet des anciens chefs d'Etat et farouches opposants Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina conforte d'ailleurs l'idée d'un retour de la stabilité politique. L'opération de charme menée par Madagascar auprès de la communauté internationale lors du Sommet semble donc réussie. En découlent des liens diplomatiques renforcés avec des partenaires historiques comme la France, mais aussi l'ouverture de nouvelles discussions avec le Canada, le Maroc ou le Vietnam. Discussions qui ont aussi abouti sur le plan économique et de la coopération. Des accords bilatéraux et des contrats ont été signés avec ces pays qui se chiffrent en centaines de millions d'euros. En marge du Sommet, plusieurs rendez-vous économiques comme le Salon de l'industrie ont également joué le rôle de vitrine de Madagascar. C'est un début pour les organisateurs qui souhaitent confirmer cette dynamique lors de la conférence des bailleurs dans quelques jours. Mais aussi lors du Forum francophone des affaires (FFA), le premier réseau mondial d'entreprises, qui

devrait se réunir à Madagascar courant 2017. Bilan positif donc, mais la population qui vit dans la misère reste frustrée comme le note un éditorialiste du quotidien Tribune: 'Le désintérêt ou le rejet de cet événement par une partie de la population montre que le choix du président de privilégier les relations internationales au détriment de problématiques nationales est mal accepté'.

Pour La Gazette, « expédié en moins de 24 heures, le Sommet des chefs d'Etat ne laissera pas un souvenir impérissable. D'abord car il y eut peu d'authentiques chefs d'Etats, seulement une douzaine, alors qu'on en a annoncé trente. Ensuite car les réunions ont manqué de transparence et les résolutions furent vagues et sans consistance ».

10/11 - Pour l'ambassadeur des États-Unis, l'élection de Donald Trump ne devrait pas remettre en cause les projets et programmes initiés par ses prédécesseurs : « Les Républicains et les Démocrates se sont accordés depuis toujours sur les principes fondamentaux qui continuent à guider les actions américaines à Madagascar. Les Démocrates tout comme les Républicains ont travaillé ensemble pour adopter et prolonger l'Agoa. Ils ont collaboré sur les principales initiatives en matière de santé et de développement pour l'Usaid. Les Démocrates et les Républicains croient qu'à la longue Madagascar aurait besoin de commerce plus que de l'aide pour garantir son bien-être sur le long terme. Et ils sont du même avis que les économies deviennent plus fortes grâce à des démocraties stables, transparentes et bien gérées », affirme-t-il. « En tant que homme d'affaires et businessman comme lui, je félicite particulièrement la victoire de Donald Trump », a déclaré Marc Ravalomanana.

10/11 - Tenue d'un nouveau « dialogue politique Madagascar - UE ». D'après les explications du premier ministre, le dialogue politique qui vient de s'achever a été axé sur 4 points essentiels pour lesquels des efforts doivent encore être accomplis : l'éducation, les élections, la Conférence des bailleurs et des investisseurs et enfin, l'environnement et notamment le trafic de bois de rose à travers le procès de Singapour. La mise en place attendue de la HCJ a également été évoquée.

Le gouvernement affirme sa volonté de sévir face aux « vives préoccupations » exprimées par l'UE face aux vindictes populaires qui se généralisent. Antonio Sanchez-Benedito, ambassadeur de l'UE, déclare notamment : « Nous sommes énormément préoccupés. La question n'a pas été à l'ordre du jour mais nous en avons discuté au vu des très récents cas de lynchage de personne, de justice populaire, si l'on peut qualifier cela de justice. Le premier ministre nous a toutefois affirmé que dans un État de droit, il faut respecter les règles et s'en remettre à la justice et que ces cas ne seront pas impunis ».

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Insécurité, dahalo, vindicte populaire

01/11 - Près de 400 dahalo ont assailli la commune d'Ankaramena (district de Vohibe, région Ihorombe). Ils ont incendié le village et fait main basse sur un millier de bovidés.

La commune d'Ambatovita, proche de Betroka, a été attaquée par une quarantaine de dahalo. Dix habitations ont été brûlées et plusieurs familles se retrouvent sans abris. 117 zébus ont été volés. Le député a fourni une aide de secours à la population.

03/11 - L'insécurité gagne du terrain dans le district de Morombe, selon une dépêche d'Orange.mg. Les dahalo ne se contentent plus de voler des zébus : ils s'attaquent aux villageois et les exécutent. Ces derniers sont contraints de quitter leurs habitations pour se réfugier dans les champs.

08/11 - Deux dahalo tués. Accompagnées par le fokonolona, les forces de gendarmerie se sont mesurées à une vingtaine de dahalo brandissant des fusils de chasse à proximité de Betroka. Les malfaiteurs venaient de dérober 35 têtes de bovidés. Deux d'entre eux sont tombés sous les balles des forces de l'ordre.

08/11 - En réponse à la recrudescence de l'insécurité dans les localités rurales qualifiées de « zones rouges », l'exécutif annonce une nouvelle opération de sécurisation dénommée « Mazava 2016 ». Selon le premier ministre, c'est Hery Rajaonarimampianina lui-même qui donnera le feu vert au déploiement des gendarmes et des éléments de l'armée dans ces endroits « extrêmement dangereux ». Après l'opération « Tandroka », en 2012-2013, durant la Transition, et l'opération « Fahalemana », en 2015, ce nouveau déploiement de puissance militaire sera le 3e du genre, en moins de cinq ans et la plus grosse opération en une décennie. Plus de 2 000 hommes seront répartis dans 17 des 22 régions, avec l'appui d'hélicoptères et d'avions de reconnaissance. Quatre bases militaires vont être implantées. C'est tout le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et les Hautes Terres qui seront concernés. L'année dernière, d'après le ministre de la défense, plus de 60 % des bœufs volés ont pu être récupérés. L'objectif est de faire mieux cette année. Et surtout avec un

bilan humain moins lourd. Officiellement, près de 150 dahalo et 11 militaires avaient trouvé la mort, et la société civile et les défenseurs des droits de l'homme avaient relevé de nombreuses exactions commises sur les civils par les forces de l'ordre. La stratégie cette fois est donc de s'allier avec la population. Associer l'administration, les chefs traditionnels, les élus, pour éviter les critiques et les accusations.

L'Express écrit : « La fréquence des opérations déclenchées afin d'arrêter les vols de bovidés indiquent que l'usage de la force répressive n'est pas suffisant pour soigner le mal et parvenir à l'objectif d'y mettre un terme. D'autant plus qu'à chaque campagne, les forces armées essuient les feux croisés des défenseurs des droits de l'homme, autant nationaux qu'internationaux, à cause des bavures et les conséquences sanglantes, voire meurtrières des actions menées ». « En principe, l'armée ne devrait pas intervenir dans ce genre d'opération car elle a pour vocation de défendre l'intégrité nationale contre des ennemis. Maintenir ou rétablir l'ordre dans les zones rurales sont des missions dévolues à la gendarmerie nationale. Seulement l'ampleur du fléau, conjuguée au manque d'effectif, nécessite l'intervention de l'armée pour prêter main forte aux gendarmes », avait défendu le commandement militaire durant l'opération « Fahalemana ». Une nouvelle opération de sécurisation des zones rouges ne risque-t-elle pas de se solder encore par des bavures meurtrières et n'apporter, une fois de plus, qu'une paix ponctuelle de quelques mois ? Le général Béni Xavier Rasolofonirina, ministre de la défense, a lui-même soutenu voici quelques mois que « la force répressive n'apporte pas une solution pérenne à l'insécurité », elle doit être complétée par des actions d'accompagnement, voire de prévention, en matière d'éducation et d'action sociale. Or « éducation, santé, travail, sont des nécessités et des droits quasi-absents dans ces zones rouges », déplore encore *L'Express*. Il serait temps, enfin, de pourchasser les « dahalo en col blanc » qui favorisent ce climat s'insécurité sans jamais être inquiétés.

11/11 - Des traques de dahalo ainsi qu'une fusillade entre bandes ont fait une vingtaine de morts à Betroka en une semaine. La gendarmerie multiplie les opérations. Dans la commune d'Ankilivaho, des gendarmes du groupement de l'Anosy ont lancé un obus contre une quarantaine d'individus armés en train de prendre la fuite, faisant une dizaine de morts. A Maherivoro Bekirobo, deux hordes de dahalo se sont affrontées, faisant quatre morts. Un partage inégal de butin serait à l'origine de cette fusillade meurtrière. Quatre autres individus sont tombés sous les balles d'un peloton de 20 gendarmes à Tranovato Betroka lors d'une poursuite de troupeaux volés.

17/11 - Quatre dahalo abattus. Armés de fusils et de sagaies, trente dahalo se sont emparés de 80 zébus à Ambararata Tsiroanomandidy. Quatre des malfaiteurs ont été abattus lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre. Cinq autres ont été blessés. Une partie du bétail a pu être récupérée.

17/11 - Insécurité dans le Bongolava : les dahalo rançonnent les villageois 15 000 Ar par tête. C'est le montant de la « taxe » réclamée par des hordes de dahalo qui ratissent de nombreux villages. Ils dressent une liste des ménages des localités visées et s'assurent que chacun verse sa contribution. Des responsables locaux se plaignent du refus de la gendarmerie de collaborer, allant jusqu'à les suspecter de complicité avec les malfaiteurs. Selon *La Gazette*, cette situation conduirait des populations du Bongolava à migrer vers des régions plus sûres.

23/11 - Mandoto (district de Betafo) - À la suite des tirs échangés entre militaires et une bande de 17 dahalo, un officier a été atteint mortellement. Sept dahalo ont également perdu la vie. Dans leur fuite, les rescapés ont abandonné quatre cadavres. Les 120 boeufs volés ont été récupérés. Un militaire avait déjà été tué dans ce secteur dans le courant de cette année.

30/11 - Violent accrochage entre une horde de 85 dahalo et poursuivants à Soaloka Miandrivazo. Le bilan fait état de deux morts, dont un sergent-chef et un villageois. Un civil est grièvement blessé. Des sources officieuses font mention d'un bilan plus lourd encore. 400 têtes de bovidés ont été volées. Suivis à la trace, les dahalo en fuite sont tombés nez-à-nez avec leurs poursuivants après deux jours de marche à travers les montagnes. Des renforts ont été dépêchés sur les lieux.

Quinze dahalo armés de fusils de chasse et d'armes blanches se sont mesurés à deux gendarmes et quatre militaires à Kiranomena Tsiroanomandidy. Quatre morts sont dénombrés dans le camp des bandits. Un caporal a été blessé. Les malfaiteurs ont dérobé cinquante zébus

01/11 - Violation de lieux sacrés de l'ethnie Antambahoaka : une femme brûlée vive par la population à Mananjary. Cette personne, qui ne réside pas dans cette ville, fidèle d'une église néo-réformée et connue pour avoir prêché dans des lieux publics, a jeté délibérément un sachet contenant du lard de porc et une bouteille d'eau bénite dans l'enclos sacré attenant à la case royale du clan « *Satrokefa* ». Surpris par son geste, des enfants jouant à proximité ont alerté les occupants de la case royale qui ont interpellé l'auteure. Interrogée sur les raisons de son geste, la femme a affirmé avoir été envoyée par un pasteur de la capitale, expliquant que les interdits (« *fady* ») font obstacle au développement. Le pasteur, contacté par téléphone, ayant nié les faits, la population a décidé de lyncher la profanatrice puis de la brûler vive sur la place. Les

forces de l'ordre, arrivées sur place, ont été chassées par une masse humaine compacte, comptant des milliers d'individus, selon certains témoignages. Trois jours plus tard aucune arrestation n'avait encore été effectuée. Le chef de district de Mananjary a convoqué une rencontre entre les leaders religieux et les leaders traditionnels pour tenter de rétablir le calme.

« *La mise sur le bûcher à Mananjary d'une femme accusée d'avoir profané des sites sacrés illustre une nouvelle fois la faiblesse de l'État, sinon le désaveu complet de la population envers une administration totalement corrompue, en particulier la justice et les forces de l'ordre* », écrit L'Express, qui s'étonne de l'absence de réaction des plus hautes autorités. « *Même tardive, l'opinion attend la réaction de l'équipe gouvernementale. Il est vrai qu'il n'y aura pas de sanction internationale pour hypothéquer la tenue du Sommet de la Francophonie ou du tourisme comme c'était le cas en 2013 lors de l'immolation par le feu d'un Français et d'un Italien, accusés de vol d'organes à Nosy Be. Des sanctions à la hauteur du crime commis sont attendues. Voilà donc Hery Rajaonarimampianina à l'épreuve du feu. Avec cette affaire, il a une superbe occasion pour montrer qu'il a assez de cran pour être à sa place et pour prouver, avant la tenue du Sommet de la Francophonie, qu'il se trouve bel et bien à la tête d'un État de droit* ». Midi regrette que ni le chef de l'Etat ni aucun ministre ou haut responsable n'aient réagi à ces atrocités. Pourtant, ces affaires de vindicte populaire sont « *un problème de grande ampleur qui concerne les droits humains et l'État de droit. En tout cas, plus de droit à la défense, plus de procès équitable, plus aucune considération des droits car, force est de reconnaître que la vindicte populaire serait devenue le modus operandi prisé des Malgaches à la place d'une justice qui ne jouit plus de la confiance de la population* ».

Le quotidien écrit encore : « *Les églises, temples, mosquées et autres lieux de culte poussent comme des champignons. Loin d'exagérer, à chaque coin de rue, dans n'importe quel quartier, des maisons, des garages, des salles de cinéma, des boîtes de nuit sont devenus des endroits de prière. Rien de néfaste jusqu'au moment où les limites de la liberté des uns et des autres soit remis en cause. On est à un point critique où nous avons tous réduit au silence nos consciences, nos esprits au nom d'une idéologie ou plutôt par peur d'être diabolisé. À plusieurs reprises, ceux qui espèrent que nous retrouvons la raison ont tiré la sonnette d'alarme. (...) Disons-le franchement, l'extrémisme religieux ou non est bel et bien en marche à Madagascar. Avec la radicalisation des religions, les tensions sociales et les agressions sont là* ».

Plus d'une centaine d'habitations ont été ravagées par le feu à Mananjary, faisant un millier de sinistrés. Une enquête est en cours pour en connaître l'origine. La presse relève que l'incendie a débuté 48 heures après le lynchage de la femme qui a violé les lieux sacrés de l'ethnie locale.

04/11 - Le gouvernement, accusé d'indifférence aux événements de Mananjary, affirme avoir réagi et regrette que ses réactions n'aient pas été entendues. Des enquêtes seraient en cours, selon le premier ministre, qui élargit son propos : « *Pour tous les actes terroristes, quelle qu'en soit la forme et d'où qu'ils viennent, nous faisons confiance à la justice* », souligne-t-il.

03/11 - Vindicte populaire dans une commune à 70 km au sud de Betafo - Onze présumés dahalo tués par la foule. « *Certains sont tombés sous les balles du fokonolona tandis que d'autres, capturés vifs, ont été traités sans pitié. La population s'est acharnée sur eux jusqu'à ce que mort s'ensuive. Les dahalo étaient à court de munitions, c'est pourquoi ils se sont facilement fait prendre* », expliquent des sources locales. Des corps ont été jetés à la rivière et les proches de certains défunts ont dû attendre plusieurs jours pour pouvoir les récupérer. Excédés par les attaques frappant leur commune, les habitants avaient décidé de ne plus attendre les gendarmes et de régler leurs comptes par eux-mêmes. Les responsables locaux de la gendarmerie affirment n'avoir enregistré aucune plainte. Le chef de district lui-même confie n'avoir reçu aucun rapport sur ces événements. « *Contrairement à ce que pouvait faire espérer l'avènement d'un pouvoir élu, l'arrivée de Hery Rajaonarimampianina à la tête de l'État n'a pas mis un coup d'arrêt aux cas de vindicte populaire, très nombreux sous la Transition. Les cas, au contraire, semblent s'aggraver et sont de plus en plus dramatiques. L'impunité dont jouissent la plupart des 'justiciers' en groupe ne semble qu'aggraver la situation* », écrit L'Express.

Le maire de la commune a été convoqué par la gendarmerie, qui lui reproche de ne l'avoir saisi que plusieurs semaines après les faits. Une enquête a été ouverte. « *Le maire a donné sa version des faits et certains noms de personnes ayant participé à cette vindicte populaire sont connus* », indique-t-elle. Faute de rapport officiel, ce sont les médecins en mission dans le cadre de la semaine de la santé de la mère et de l'enfant qui avaient alerté les autorités sur le drame.

06/11 - A Mampikony, une foule en colère a tenté de s'emparer de deux jumeaux accusés d'avoir pris part à une attaque conduisant à la mort d'un médecin. La caserne de gendarmerie a été attaquée par les émeutiers qui ont incendié les bureaux et les véhicules. Des habitations ont été la proie des flammes. La maison centrale de Mampikony a également fait les frais des émeutes qui ont embrasé la ville. Sous un déluge de galets, les agents pénitentiaires ont repoussé la foule des manifestants par des tirs en l'air, évitant le pillage de l'armurerie. On déplore plusieurs blessés. Un couvre-feu a été décrété. Des manifestants ont été arrêtés mais afin d'apaiser la tension ils ont été libérés peu de temps après. Le jumeaux, en fuite, ont été

appréhendés. Des renforts ont été dépêchés depuis Antsohihy et Mahajanga. Près de 200 éléments des forces de l'ordre sont sur place. « *Ils ont pour mission de maintenir l'ordre et de prévenir tout regain de violence* », explique le service communication de la gendarmerie. Le député de Mampikony fait porter la responsabilité de ces événements sur le chef de la brigade de gendarmerie et sur le chef de district, accusés d'être compromis dans de nombreuses affaires. 17 personnes impliquées dans l'émeute ont été transférées à la brigade de recherche criminelle de la gendarmerie à Mahajanga.

A Sambava la foule lynche à mort quatre présumés voleurs de vanille. Cette vindicte populaire a trouvé son origine dans l'attaque du domicile d'un commerçant de vanille par un groupe de huit malfaiteurs équipés d'armes blanches. Pendant que certains des membres de la bande violentaient le sexagénaire, leurs comparses ont mis à sac le logement. Alerté, le fokonolona a bouclé le quartier au moment où la bande quittait les lieux. Quatre fuyards ont été interceptés et lynchés en public.

07/11 - Lynchage à mort à Vatomandry. Trois individus transportant des ossements humains sont tombés nez-à-nez avec le fokonolona. Ils ont été jetés à terre, piétinés par la foule, arrosés d'essence et brûlés vifs. L'un des trois hommes a succombé à ses blessures avant l'arrivée des gendarmes. Les deux autres, gravement blessés, ont été hospitalisés.

Quatre individus faisant l'objet de mandats d'amener ont été abattus par quatre membres du comité d'auto-défense villageoise à Antanimora Ambovombe. Leurs bourreaux ont pris la fuite après le quadruple homicide mais trois d'entre eux se sont rendus par la suite à la brigade de gendarmerie.

L'Express écrit : « *Est-ce une démission de fait, une indifférence délibérée ou simplement une incapacité à gouverner ? Il y a le tout à la fois et a fortiori le dernier cas. L'absence de réaction, voire le silence du gouvernement, face à l'ampleur prise par la vindicte populaire, à la révolte contre les autorités et les forces de l'ordre, dépasse l'entendement. Face à cette inertie ahurissante qui conforte l'idée que l'État n'a d'yeux que pour le Sommet de la Francophonie et se moque royalement du reste, les drames se suivent et se ressemblent* ».

08/11 - Justice populaire : le premier ministre Olivier Mahafaly minimise la responsabilité de l'Etat. Sortant de son silence après les nombreux actes de vindicte populaire de ces derniers temps, il déclare que le gouvernement fera tout pour que l'Etat de droit soit respecté en toutes circonstances. « *La vengeance est inadmissible car elle ne peut qu'engendrer violence en cascade, la haine, et elle est nuisible au pays et à la nation* » déclare-t-il. Reconnaisant partiellement la responsabilité de l'administration dans la recrudescence de ces actes, il fustige la tendance des opposants à « *inciter à la désobéissance civile* ». Il tacle également « *la défaillance* » des autorités traditionnelles et de la société civile dans leur rôle d'éducation citoyenne. « *C'est par l'éducation que nous pouvons lutter contre la culture de l'impunité* », affirme-t-il. Commentant la multiplication de ces actes, Marc Ravalomanana déclare : « *L'Etat doit asseoir son autorité et stopper ces tueries et vindictes populaires* ». La justice populaire est, selon lui, une preuve de la faiblesse de l'Etat et de l'absence d'Etat de droit. Le syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) souligne que la population devrait laisser les tribunaux faire leur travail au lieu de procéder à des exécutions sommaires. Madagascar est un Etat de droit où la justice est indépendante, la population peut compter sur elle, martèle-t-il.

12/11 - En l'espace d'un mois et demi, 42 morts ont été dénombrés pour les 9 cas de justice populaire recensés. Aucune arrestation n'a été effectuée. « *La vindicte populaire connaît une ampleur effrayante, au point d'amener à penser qu'elle est devenue la règle. (...) Les crimes commis par la foule semblent impunis, comme si une loi de la jungle avait été imposée par des barbares, dans un Etat quasi impuisant. En effet, aucune arrestation n'est jusqu'à maintenant signalée* », s'alarme *L'Express*. Seule l'affaire d'Antanimora Ambovombe a donné lieu à des placements en garde à vue : trois des quatre membres du comité de vigilance, auteurs de la quadruple exécution, se sont en effet rendus. Pour les autres, le commandement de la gendarmerie évoque « *des enquêtes en cours* ». Seuls les actes impliquant des ressortissants étrangers semblent déclencher la mobilisation des autorités.

14/11 - La foule exécute deux personnes à Maroto, localité proche de Beroroha. Deux hommes, capturés par les membres du pacte de défense villageoise *Dinabe*, ont été froidement tués. Ils auraient refusé d'être conduits par la foule devant les juges du Dina.

16/11 - Face à la situation sécuritaire dans sa circonscription, un élu encourage « l'exécution », des dahalo pris en flagrant délit. Dans un district de la province de Fianarantsoa, la foule déchaînée a brûlé le corps sans vie d'un dahalo tombé sous les balles des forces de l'ordre. Les informations parvenues rapportent que cette initiative fait suite à un « *mot d'ordre* » émanant du député de la circonscription. Un affrontement entre villageois et des voleurs de bovidés avait abouti à la mort de deux de ces derniers, roués de coups par la foule. Dans une vidéo largement diffusée sur les réseaux sociaux, l'élu avait « *encouragé* » ces exécutions extrajudiciaires. Contacté, le député a confirmé ses dires à *L'Express*. « *J'ai effectivement dit*

que, dorénavant, tous les dahalo pris en flagrant délit seront tués ». Une prise de position condamnée par le président de l'Assemblée nationale, Jean-Max Rakotomamonjy : « A l'instar des autres institutions, la Chambre basse plaide pour l'apaisement, le respect de l'État de droit et pour faire confiance en la justice dont notre pays a grandement besoin en ces temps difficiles. Une initiative de vengeance privée détonne ainsi totalement avec cette ligne et ne peut être acceptée. Qui plus est, c'est un député qui en est à l'origine ». Lors d'une conférence de presse, le 7 novembre, Olivier Mahafaly, premier ministre, avait soutenu que désormais l'État sera intransigeant sur les cas de vindictes populaires et « fera respecter l'État de droit ». Le bureau permanent de l'Assemblée pourrait être convoqué pour examiner les dispositions à prendre à l'égard de l'élu, qui met en avant l'argument de la « légitime défense » : « Les dahalo nous attaquent avec des kalachnikovs, brûlent nos maisons, tuent nos familles, volent nos biens et nos bovidés mais personne ne dit rien. Alors que lorsque nous nous défendons et répliquons, nous sommes accusés d'atteinte à l'État de droit et aux droits de l'homme ». La question de l'immunité parlementaire de l'élu ne manquera pas de se poser à nouveau, l'Assemblée nationale siégeant actuellement en session ordinaire.

17/11 - Le premier ministre annonce plus de 20 arrestations pour les cas de justice populaire survenus à Mananjary et Mampikony. Les autorités locales le contredisent. « Il y a trop de désinformation. L'Etat condamne avec véhémence la vindicte populaire. Des enquêtes s'imposent et l'arrestation est de mise pour les auteurs de pareils actes. Actuellement, plus de vingt personnes sont arrêtées à Mananjary et Mampikony. Je ne peux pas vous donner de chiffre exact. Toujours est-il que le fait de dire que l'État ne fait rien est erroné », souligne Olivier Mahafaly, dont les propos sont contredits par les responsables locaux. Certains d'entre eux font état de risques de représailles encourus par les forces de l'ordre qui voudraient procéder à des arrestations. « L'envoi d'éléments extérieurs est à préconiser pour mener l'affaire. Ce qui n'a pas encore été fait », lance une source auprès de police judiciaire à Mananjary.

19/11 - La CNIDH déclare « ne pas pouvoir se taire face à la recrudescence des vindictes populaires, qui prennent une allure préoccupante. (...) Face à ces violations flagrantes du droit à la vie, du principe de présomption d'innocence, du droit à l'égal protection de la loi et du droit à un procès juste et équitable, la CNIDH interpelle les autorités compétentes, la population et la société civile »⁴. La Commission « rappelle que ces vindictes populaires violent certaines dispositions des instruments internationaux relatifs aux droits humains. 'Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie' repris par la Constitution de Madagascar dans son article 8 qui déclare que 'Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie... Nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants'. L'article 13 'Tout individu est assuré de l'inviolabilité de sa personne' de la Constitution est aussi piétiné ». « La culture de l'impunité favorisée et protégée par la corruption, les interventions de hauts responsables civils et militaires, le corporatisme, le régionalisme et le tribalisme, la solidarité politique » sont les facteurs cités en première ligne dans le communiqué. S'ensuivent « les représailles, intimidations, le terrorisme politique et juridique, la perte de confiance de la population envers les institutions étatiques, et particulièrement la justice et les forces de l'ordre, les Dina non homologués qui permettent la mise à mort des présumés coupables ». La CNIDH requiert une amélioration de la bonne gouvernance, « notamment, par une lutte efficace contre les pratiques corruptives », et un renforcement de l'État de droit. Elle appelle l'État à prendre « des sanctions exemplaires à l'encontre des agents de l'État corrompus » et « exige fermement le renforcement de la lutte contre la corruption ». Elle demande au ministère de la justice « d'associer la CNIDH à l'homologation des Dina ».

22/11 - Miarinarivo Itasy : les dépouilles des deux hommes, victimes de vindicte populaire, et enterrées à l'insu de leurs familles, vidées de leurs entrailles. Ils avaient été soupçonnés par les villageois d'être des dahalo. Deux de leurs compagnons ont été placés en détention provisoire. Des membres de la famille des victimes se sont rendus à Antananarivo pour interpeller les autorités. Le quotidien *Les Nouvelles* précise que les victimes sont des ressortissants de l'Androy, groupe ethnique qui se dit victime de persécutions. L'association des « Zanak' Androy » exige le dédommagement de leurs familles.

22/11 - Ambilobe - Un commissaire de police échappe de peu à la vindicte populaire. Une foule en colère s'est dirigée vers le commissariat de police, réclamant que lui soit remise une personne arrêtée dans le cadre d'une enquête sur la disparition d'un homme âgé. La tension était telle que la foule a voulu faire se faire justice non seulement sur le suspect mais sur le commissaire Richardo Marino Rajaona. « Ils m'ont chassé mais je me suis réfugié dans mon bureau. J'ai continué à essayer de calmer la foule qui exigeait qu'on lui remette le suspect », déclare-t-il. Le commissariat de police a échappé à un incendie.

22/11 - Maintirano - Trois présumés dahalo appréhendés par les habitants ont été abattus sur ordre de l'Organe Mixte de Conception (OMC). Les suspects avaient au préalable été attachés et exposés publiquement. La décision de les abattre a été prise suite à une réunion des agents de l'OMC, dans le but de « donner une leçon pour les autres qui comptent continuer dans cette voie-là », a affirmé un représentant de

⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/97/83/448497/113482678.pdf>

l'Organe, pour qui la région doit faire face à une inquiétante recrudescence de l'insécurité. Les responsables du maintien de l'ordre se sont donc chargés eux-mêmes de mettre fin à la vie de ces présumés coupables, sans laisser le temps à la population de se faire justice.

22/11 - Douze malfaiteurs ont attaqué trois commerçants de gros dans la commune de Miarinarivo (district de Vavatenina). Quatre membres du gang ont été exécutés par la population. Les neuf autres sont en fuite. Un opérateur économique a été grièvement blessé par balle. La recherche de ces bandits a été menée conjointement par le fokonolona, les gendarmes, les policiers et même un parlementaire de la région qui a mis sa voiture à la disposition. Les forces de l'ordre ont obtenu des renforts de la brigade de gendarmerie de Fénéry-Est pour retrouver les fuyards.

14/11 - Cinq taxis-brousse ont été attaqués de nuit par des dahalo armés de fusils d'assaut et d'armes blanches sur la RN 7 dans le district d'Ambositra. La route avait été barrée par des troncs d'arbre. Aucune perte en vie humaine n'est à déplorer mais plusieurs passagers ont été blessés, l'un d'entre eux se trouverait dans un état préoccupant. Les conducteurs, qui avaient refusé d'être escortés par des éléments de la gendarmerie, ont été interpellés pour enquête. Les coopératives de transport ont vivement réagi à cette mesure.

10/11 - L'assainissement des rues du centre-ville de la capitale en butte à l'opposition des commerçants informels. De graves affrontements évités de justesse. La manière de faire de la police municipale à leur encontre a provoqué une fois encore des incidents qui ont conduit à l'intervention de l'Emmo/Reg. Des vendeurs à la sauvette ont failli prendre d'assaut l'hôtel de ville, réclamant la tête des auteurs de violences subies par un militaire en civil qui protégeait son épouse enceinte. Cette dernière a échappé aux matraques des agents de police grâce à l'intervention de son époux venu à son secours. La présence aux abords de l'hôtel de ville de deux camions de militaires armés de kalachnikov a été diversement commentée. Des médias avancent que les hommes en arme étaient là pour protéger de la vindicte populaire l'un des leurs blessé par des agents de la police municipale. D'autres par contre affirment que c'était pour protéger l'hôtel de ville et prévenir de la vindicte populaire les membres de la police municipale. Pour *Midi*, l'affrontement entre la police municipale et les militaires a été évité de justesse. Chefs militaires, commissaire de police et hauts responsables de la commune se sont réunis en urgence pour éviter le drame. Beaucoup se demandaient si l'intervention des militaires avait été motivée et cautionnée par leur hiérarchie. Cette tension intervient à quelques jours de l'ouverture du Sommet de la Francophonie qui impose aux édiles communaux de multiplier les actions en faveur de l'assainissement et le l'embellissement de la capitale.

Une enquête sur les circonstances des violences contre un militaire et son épouse est ouverte et concerne 34 éléments de la police municipale, annonce Jean-Claude Rabarijaona, directeur de cabinet de la commune d'Antananarivo. L'affaire a pris une dimension politique. À l'Assemblée nationale, les députés du groupe parlementaire Tim, famille politique de Lalao Ravalomanana, maire de la capitale, ont tenu une conférence de presse pour dénoncer l'intervention des militaires en arme qui ont encerclé l'hôtel de ville. Les députés Tim jugent « *inacceptable* » que, dans un contexte de non-droit et de généralisation des actes de justice populaire, ce soit l'armée qui donne le mauvais exemple à la population. Les hauts responsables de l'armée sont invités à s'expliquer.

L'Express écrit : « *Il ne manquait plus que ça. Les militaires se mettent aussi à la vindicte populaire montrant, si besoin est que la gouvernance du pays échappe totalement à l'équipe de Rajaonarimampianina. (...) Une initiative qui a indigné à l'unanimité l'opinion publique, même si elle condamne en même temps les exactions de la police municipale. Cette 'mission' conduite par un officier général montre de façon flagrante que c'est l'armée qui détient les clés du pouvoir, qu'elle n'en fait qu'à sa tête, que le chef suprême des armées en l'occurrence le président de la République n'a qu'un titre symbolique et que l'armée ne lui doit ni respect ni soumission. (...) Il est difficile de croire que le chef suprême des armées et le chef d'état-major n'aient pas été mis au courant d'une opération de cette gravité qui a peut-être un objectif politique. Elle avait pour but de montrer à la maire de Tana, Lalao Ravalomanana et surtout à son mari, candidat annoncé et redouté à la présidentielle de 2018, qu'elle n'a qu'à bien se tenir. (...) Si ce n'était pas le cas, le président aurait intérêt à s'inquiéter. L'armée a montré qu'elle peut décider de tout. Et donc de son avenir si un jour il faut prendre une décision. (...) C'est ce genre de provocation, d'abus rajouté aux divers écarts de conduite, de démission, d'indifférence, de silence désinvolte et méprisant face à des drames frappant la population qui constitue souvent le déclic d'un mouvement de contestation irrépressible ».*

16/11 - La commune d'Antananarivo qualifie d'« assaut contre un palais d'Etat » l'attaque de l'hôtel de ville par des militaires du Capsat, suite au différend opposant une commerçante ambulante épouse d'un militaire de ce corps et la police municipale. Le premier adjoint au maire, Harison Jean Gabriel, qualifie cet acte « *d'inadmissible* ». La police municipale, appuyée par la police nationale s'affaire sans relâche depuis 9 mois à l'assainissement de la capitale, argumente-t-il. Les agents chargés de cette opération sont régulièrement menacés, quinze d'entre eux ont même été agressés et blessés. « *Nous continuerons*

l'assainissement coûte que coûte. Il s'agit en plus d'éduquer la population au respect de la loi », prévient-il encore. Près de 100 000 personnes rejoignent chaque année la capitale pour diverses raisons dont l'insécurité et l'absence d'infrastructure de base dans les régions d'origine. Les édiles ne parviennent pas à maîtriser la situation.

18/11 - Le meurtre de deux Français commis à Ste Marie le 22 août fait l'objet d'une co-saisine entre les justices malgache et française. Des policiers français se sont rendus à Madagascar dans le cadre de cette coopération motivée par la nationalité des victimes et de celle de l'un des incriminés, un jeune homme placé en détention préventive à Toamasina. Celui-ci partage le sort de sept autres prévenus de nationalité malgache. La thèse d'un crime passionnel reste évoquée.

22/11 - Double meurtre de Ste Marie : le Français remis en liberté. « *Nous sommes soulagés, souffle Me Dreyfuss-Schmidt. Il n'y avait aucun élément à charge contre lui* ». Si l'on ignore encore les modalités de cette mise en liberté, notamment l'obligation ou non de demeurer sur le territoire malgache, Victor F. reste mis en examen pour ce double meurtre qu'il a toujours nié. Un employé de banque malgache a également recouvré la liberté. Il reste donc en prison six autres individus, correspondant à deux pistes d'enquête différentes.

02/11 - Le fisc aux abois pour augmenter le taux de pression fiscale. Le projet de loi de finance 2017 en cours d'examen à l'Assemblée nationale comporte une taxe sur la protection civile qui touche les citoyens possédant des chiens ou des animaux domestiques dangereux ainsi que des « *armes blanches* ». Les assujettis devront effectuer une déclaration et s'acquitter d'une taxe de 5 000 Ar par animal et par arme blanche.

19/11 - Trafic d'armes de guerre - Trois militaires et un policier incarcérés. Trois grenades offensives de fabrication soviétique, une grenade défensive, des munitions pour kalachnikov, une arme automatique réservée aux forces de l'ordre, ainsi que des chargeurs ont été, saisies, ainsi que des accessoires et effets militaires.

► Justice, réconciliation nationale, gouvernance

02/11 - Le militant écologiste Clovis Razafimalala est en prison depuis le 16 septembre. Il est accusé d'avoir incité des manifestants à piller un bâtiment administratif de Maroantsetra et à brûler du matériel. Selon les organisations écologistes, ces accusations sont fausses et si Clovis Razafimalala a été arrêté c'est parce que sa liberté de ton et ses engagements en faveur de l'environnement dérangeaient. L'année dernière un autre militant écologiste de la région, Armand Marozafy, avait été emprisonné 4 mois après avoir tenté d'attirer l'attention sur le trafic illégal de bois de rose. Début septembre, un litige a opposé deux opérateurs économiques de la localité : Eric Besoa et Rodrigue Mahavita, qui a perdu le procès. Lors de son arrestation, ses partisans se sont déchaînés, estimant que la justice avait été manipulée. Selon la gendarmerie, Clovis Razafimalala était l'un des meneurs de cette fronde. Il est soupçonné d'incitation à la rébellion et de destruction de biens publics. Mais d'autres sources sur place expliquent que Clovis Razafimalala avait juste tenté de raisonner la foule à la demande d'une autorité locale. Pour l'Alliance Voahary Gasy (AVG), cet activiste est « *détenu arbitrairement* ». Une pétition circule sur Internet pour demander sa libération⁵. Lors de sa venue à Madagascar, le rapporteur spécial de l'ONU aux droits de l'homme et à l'environnement, John Knox, a déclaré que « *Madagascar ne fait pas partie des pays où les militants écologistes sont tués. Mais il y a des signes qui montrent que la Grande île est en train d'en prendre le chemin* ».

09/11 - Incarcérés en 2014 pour le rapt d'un Malgache d'origine indienne, Owne Alek, sept prévenus ont été acquittés après avoir été placés en détention préventive durant deux ans. Ils accusent les enquêteurs d'avoir reçu de l'argent de la famille du captif, ce qui les aurait conduits à procéder à des arrestations abusives.

02/11 - Droits de l'homme et environnement - L'ONU plaide pour l'application des lois. Pour clore sa mission à Madagascar, John Knox, rapporteur spécial des Nations unies, recommande des sanctions contre les trafiquants. Dans son rapport de fin de mission⁶ il déclare notamment : « *Il est essentiel que les mesures soient prises rapidement et efficacement afin de rétablir la confiance totale dans les institutions judiciaires et autres qui protègent les droits humains du peuple et sauvegardent l'environnement. J'encourage également le gouvernement à travailler avec les organisations environnementales sur le problème du trafic illicite. À cet*

⁵ <https://www.sauvonslaforet.org/petitions/1072/en-prison-pour-defendre-la-foret-liberez-clovis-razafimalala>

⁶ Cf. Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/50/15/448497/113208853.pdf>

égard, le projet Alarm (Application de la loi contre les abus sur les ressources naturelles de Madagascar), constitue un développement remarquable », avance John Knox, dans un paragraphe où il encourage le pouvoir à prendre des mesures concrètes pour lutter contre la corruption en renforçant le système judiciaire. « La confiance envers les institutions ne sera rétablie que si des efforts concrets du gouvernement sont visibles et clairs », ajoute-t-il. Dans son rapport, l'expert estime que la corruption qui gangrène le pays « sape tous les efforts de conservation de l'environnement naturel et pour faire en sorte que les ressources naturelles soient utilisées de manière durable ». Elle favorise, également, l'impunité et joue un rôle majeur dans un cercle vicieux. « Le trafic illicite a un effet corrosif sur la bonne gouvernance parce que les trafiquants illégaux utilisent l'argent qu'ils gagnent pour contribuer à la corruption », affirme-t-il.

02/11 - Les membres de la Fédération des ex-détenus politiques de Madagascar (FEDEP) observent trois jours de grève de la faim. Henri Rakotomalala, président de l'association, annonce que cette initiative sera accompagnée de séances de prière pour le peuple malgache, les dirigeants du pays, les leaders religieux et les forces de l'ordre. « Une initiative qui devra aboutir à la réconciliation nationale », estime-t-il. Dans le cadre de cette réconciliation, il souligne que le projet de loi inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale repose sur la feuille de route de sortie de crise et porte sur la période allant de 2002 à la fin de la Transition. La FEDEP n'est pas opposé à l'élargissement à des périodes antérieures proposé par certains députés, allant jusqu'à prendre en compte les victimes des crises de 1972 et 1991, ce qui aurait pour conséquence de tripler le nombre de personnes à indemniser, estimé actuellement à 1 485.

07/11 - Lutte contre la corruption : le budget du Bianco en hausse de 40 % dans la loi de finances 2017. Selon les explications officielles du ministère des finances et du budget, « la lutte contre la corruption figure parmi les principales mesures à prendre pour le développement du pays » mais nul n'ignore que le renforcement de cette lutte figure parmi les principales conditions de déblocage par tranche du fonds du FMI à travers la FEC (Facilité élargie de crédit). De même, un budget sera alloué au Conseil de discipline budgétaire et financière (CDBF), qui doit être opérationnel en 2017. Le Samifin sera également soutenu dans sa lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et il intégrera le groupe Egmont⁷. Le Système national de l'intégrité (SNI) sera développé et un suivi-évaluation du système anti-corruption sera mis en place.

10/11 - Corruption au sein de la gendarmerie : des hauts gradés devant la chaîne pénale anticorruption. Après avoir été saisi en avril de l'établissement abusif d'une liste additive de 79 nouveaux élèves admis à l'École nationale de la gendarmerie d'Ambositra, le Bianco a ouvert une enquête. Les résultats ont confirmé l'existence de corruption : il serait question du versement d'importantes sommes d'argent à de très hauts responsables. Plusieurs personnes ont été déférées devant le parquet de la chaîne pénale anti-corruption, parmi lesquelles de hauts gradés de la gendarmerie, des élèves-gendarmes et des parents d'élèves. Le général François Rodin Rakoto, commandant de la gendarmerie nationale de l'époque, principal responsable des affaires internes de la gendarmerie à l'époque des faits, serait concerné au premier chef par cet embarrassant dossier. « Les concours d'entrée à l'école nationale et aux centres de formations de la gendarmerie nationale ont toujours engendré des soupçons de corruption », rappelle Midi.

Une demande d'autorisation de poursuite à l'encontre des hauts responsables de la gendarmerie cités dans le dossier a été émise. Le statut militaire prévoit qu'un ordre de poursuite « contre un officier » ne peut être délivré que par le cabinet militaire de la présidence de la République. « Il y a néanmoins un délai imparti pour que le cabinet militaire fasse part de sa décision. Au-delà, le principe du silence de l'administration vaut acceptation », précise une source militaire. Dès l'obtention de cette autorisation, les 13 personnes concernées, dont 11 inculpés, devraient comparaître de nouveau devant la chaîne pénale.

29/11 - La suspicion de détournement de fonds dans la commune d'Ambohimahasina fait l'objet d'une enquête du Bianco. Cette affaire de probable détournement de plus de 396 millions Ar a été révélée par la presse en avril dernier. Dans « une note de vérification » du 29 octobre 2015, trois inspecteurs généraux de l'État rapportent leur entretien avec le maire de cette commune du district d'Ambalavao au cours duquel l'élu a accablé nommément Olivier Mahafaly, premier ministre mais ministre de l'intérieur à l'époque des faits, et Claudine Razaimamonjy, opératrice économique réputée proche du couple présidentiel. L'élu affirme avoir été contraint par le ministre et l'opératrice de virer cette somme au profit d'une personne qu'il ne connaissait pas. Ce dossier a valu une traduction en conseil de discipline des trois inspecteurs et leur affectation à d'autres services, au mois d'août. L'opératrice aurait été « convoquée pour les besoins de l'enquête », par le Bianco mais ne s'y serait pas présentée. Selon L'Express, « l'enquête sur cette affaire complexe et délicate est en passe d'être clôturée ».

Le dossier a été transmis à la chaîne pénale anti-corruption. Un maire, un directeur au sein du ministère de l'intérieur et plusieurs entrepreneurs sont au banc des accusés pour détournements de deniers publics,

⁷ Créé en 1995, le Groupe Egmont est un forum international des cellules du renseignement financier qui vise à promouvoir les activités de ses membres en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement des activités terroristes.

favoritisme, usage de faux en écriture publique et abus de fonctions. D'autres communes auraient aussi fait l'objet de malversations par des responsables au sein de l'administration et par des opérateurs économiques.

► Santé

15/11 - Le virus de la poliomyélite se propage à Antananarivo. Il s'agit du virus dérivé du poliovirus vaccinal qui a fait onze victimes dans différentes régions depuis novembre 2014. « *Des eaux stagnantes à Antananarivo, Mahajanga et Toliara contiennent le virus, selon les résultats d'une analyse effectuée par l'Institut Pasteur de Madagascar* », explique le chef de service de vaccination du ministère de la santé. L'épidémie continue de se propager malgré les huit campagnes qui se sont succédé depuis l'apparition du premier cas à Analalava il y a 2 ans. Avec le concours de l'OMS et de l'Unicef, plus de 3 000 agents de santé et plus de 60 000 agents communautaires vont être mobilisés pour une 9^{ème} campagne visant à vacciner les 4 millions d'enfants âgés de moins de 60 mois. Le ministère devra fournir des efforts pour persuader certains médecins qui ne sont pas convaincus de cette campagne répétitive, afin de réduire le taux de refus qui a tendance à augmenter à chaque campagne.

04/11 - Les médecins tirent la sonnette d'alarme : le nombre d'entreprises des zones franches ne respectant pas les normes en matière de sécurité aurait tendance à augmenter. De nombreux patients souffrent d'allergie et de problèmes respiratoires. Les conditions de travail y sont qualifiées d'inhumaines. Les zones franches chinoises sont particulièrement pointées du doigt. Les médecins invitent le ministère de la santé, les décideurs politiques et le BIT à effectuer des inspections auprès des établissements incriminés et à prendre les dispositions qui s'imposent.

► Droits de l'enfant, enseignement

10/11 - Lutte contre le tourisme sexuel : un code de bonne conduite signé dans la région Alaotra Mangoro. Une formation des acteurs du tourisme a été organisée, suivie de l'élaboration d'un plan d'action de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) et le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE). L'action a été montée par le bureau régional du tourisme de cette région à fort potentiel touristique. Le BIT et l'Unicef, partenaires de l'opération, se sont félicités de l'implication des acteurs régionaux.

02/11 - Des universités privées informelles délivrent de faux diplômes d'universités reconnues. Le ministère de tutelle, alerté par des universités formelles, annonce que des mesures seront prises pour lutter contre ces pratiques frauduleuses. À partir de la nouvelle année universitaire, la liste des étudiants par année d'étude de toutes les formations habilitées sera utilisée comme base de données pour la délivrance de l'équivalence de diplômes. Des universités informelles vont jusqu'à vendre des diplômes pour des personnes qui n'ont pas suivi de cours dans leur établissement. En juin, le ministère de la fonction publique a révélé l'existence de 86 faux diplômes lors de demandes d'équivalence déposées dans le cadre de la préparation des dossiers pour les concours des douanes. Certains établissements introduiraient dans leur dossier de demande d'habilitation le CV d'un enseignant qualifié mais en réalité elles emploieraient des personnes ne possédant pas le niveau requis. D'autres accepteraient d'inscrire à un niveau plus élevé des étudiants qui ont échoué dans un autre établissement. Des universités publiques pourraient également faire le commerce de faux diplômes mais pour l'heure les mesures annoncées ciblent les universités privées.

24/11 - « La langue française à Madagascar : ouverture sur le monde ou outil d'exclusion socio-politique et culturelle ? », tel est le thème du débat lancé par la Fondation Friedrich Ebert Stiftung au cœur du Sommet de la Francophonie. Sur la base des données fournies par l'Académie Malgache et le SeFaFi, seuls 6 % des Malgaches maîtrisent le français Est-il opportun de continuer à consacrer le français comme deuxième langue officielle alors que le pays possède un taux d'alphabétisation encore faible ? Pour plusieurs intervenants, l'ouverture au monde est irréversible mais la langue française s'avère être un outil d'exclusion. Pour Elia Ravelomanantsoa, ancienne ministre de la culture, « *c'est le système éducatif français que l'on a mis en place depuis toujours qui est le premier facteur de cette exclusion* ». Pour l'historien Hermerson Andrianetrazafoy, la colonisation a consacré le français comme langue de commandement, en faisant ainsi « *un facteur puissant qui creuse le fossé entre les gouvernants et les gouvernés* ». Textes de loi, procédures administratives et décisions sont rédigés en français, ce qui empêche « *la majorité malgachophone en situation précaire* » de se mettre sur un pied d'égalité que les 6 % maîtrisant le français. Pour Ralison Andriamandranto du SeFaFi, le faible taux d'alphabétisation a des impacts négatifs sur la démocratie. « *L'ouverture à l'extérieur nous oblige à utiliser et à maîtriser d'autres langues telles que l'anglais, l'allemand, ou le chinois, mais cela ne veut pas dire que nous sommes obligés de mettre le malgache au bas de la liste* ».

► Médias, code de la communication

11/11 - **Radio Antsiva pense être victime d'un brouillage intentionnel de ses émissions**, rapporte *La Gazette*. La perturbation est survenue au moment où la station dissertait de l'opportunité d'octroyer un véhicule 4x4 à chaque député, une revendication qui se heurte pour l'instant à un refus du pouvoir. *Radio Antsiva* a déjà vu ses émissions troublées par les essais opérés par une nouvelle station, la radio de l'Eglise Evangélique Shine. Le « *Mouvement pour la liberté d'expression* » compte saisir la SG de la Francophonie des manquements à la liberté d'expression à Madagascar lors du Sommet de l'OIF, en pointant notamment du doigt le nouveau code de la communication et le brouillage de la station *MBS* appartenant à Marc Ravalomana.

24/11 - **Le brouillage de Radio Antsiva persiste**. La station est réputée pour ses positions critiques à l'égard du pouvoir et son discours « *incisif* », surtout lorsqu'il s'agit de rappeler à l'ordre les responsables et acteurs de tout niveau et de toutes tendances, note *L'Express*. Le brouillage s'intensifie aux heures de diffusion du journal et des émissions de débats. Une station privée, récemment créée et faisant partie du groupe de presse monté par un proche collaborateur du chef de l'État tenterait de couvrir sa fréquence. Alerté à plusieurs reprises, l'Autorité de régulation des technologies de la communication n'a pas donné suite.

12/11 - **Célébration de la Journée internationale du droit d'accès à l'information : rétablir la confiance entre le public et les décideurs politiques, les producteurs et fournisseurs d'information**. D'après les conclusions d'un sondage réalisé à cette occasion par l'ONG Ilontsera, il s'agit d'un « *l'immense défi* ». L'ONG estime qu'il faut « *rompre avec le discours rétrograde qui infantilise des citoyens prétendument immatures pour l'information* ». Une pratique qui n'aide pas les citoyens, en particulier les jeunes, à plus éclairer leur choix lors des élections. « *Cette exigence pour plus de dignité des individus et des communautés reste un immense défi pour les décideurs politiques, les producteurs et/ou fournisseurs d'informations* », écrit-elle. Ilontsera souligne la nécessité de responsabiliser les jeunes, de leur donner plus de pouvoir pour être des acteurs à part entière de la société, ce qui « *exige [entre autres] une information plus fiable, loyale et de qualité, simple et accessible, publiée à l'échelle nationale* ». Un renforcement de capacité des journalistes, accompagné d'une facilitation d'accès aux sources et à la collecte d'information est également suggérée, de même que la nécessité de lois de protection et de défense des lanceurs d'alerte et des défenseurs du droit à l'accès à l'information.

22/11 - **Code de la communication : l'Union de la presse francophone (UPF) préconise la reprise du dialogue**. Lors de la séance d'ouverture des 45e Assises de l'UPF qui a lieu à Antsirabe, le président international de l'Union, Madiambal Diagne, a abondé dans le sens des journalistes hostiles au code de communication. Ceci après que le chef de l'Etat ait prononcé son discours sur la noblesse du métier de journaliste et sur son attachement à la liberté de la presse. Madiambal Diagne a invité le chef de l'État à « *essayer de relancer les discussions sur cette loi sur la presse* ».

Plus de 300 journalistes de 47 pays francophones sont présents durant quatre jours pour débattre sur le thème « L'Economie des médias dans les pays en développement ». Selon la présidente de l'UPF à Madagascar, Noro Razafimandimby, l'objectif est d'accoucher de conclusions et de propositions qui vont aider les journalistes à mieux se projeter dans l'avenir, à bâtir des entreprises de presse solides, viables et pérennes, et à améliorer le statut social des professionnels.

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Bois précieux, exploitations minières, trafics, questions foncières

18/11 - **Saisie d'une cargaison de palissandre à Mahatsinjo Tsiroanomandidy**. La traque d'un poids-lourd a été lancée par les groupements de gendarmerie du Menabe, du Bongolava et du Vakinankaratra. « *Les bois précieux saisis ont été pillés dans une aire protégée de la région Menabe. Grâce à des complices, les malfaiteurs ont pu se fabriquer des autorisations* », révèle une source auprès de la gendarmerie.

03/11 - **Face à la recrudescence de la ruée vers le saphir à Bemaitso-Didy, l'Organisation mixte de Conception (OMC) a décidé d'y suspendre toute activité d'exploitation**, celle-ci se situant au sein d'une aire protégée. L'OMC a également décidé de fermer tous les points d'achats et de vente de saphir provenant de la zone. La présence de la carrière de Didy pourrait nuire à la production rizicole locale, la plupart des agriculteurs s'étant détournés de leur exploitation, s'alarme le maire de la localité.

09/11 - **Les autorités ont fait évacuer les sites d'extraction de Bemaitso-Didy et dressé des barrages pour stopper l'afflux d'immigrants et de négociants étrangers**. Pour *Tribune*, « *le doute persiste sur le succès réel de cette énième entreprise d'assainir et de préserver l'environnement* ».

05/11 - Le Syndicat des enseignants-chercheurs (Seces) dénonce « les abus de pouvoir et les menaces proférées à l'encontre des simples citoyens, ainsi que les dérives des forces de l'ordre ». Il appelle la communauté internationale à prêter main forte au peuple malgache dans la lutte contre les trafics et l'exploitation illicite des richesses nationales et s'oppose à la délivrance de permis d'exploitation sans consultation publique et sans permis environnemental. Le Seces estime que l'extension du port de Toamasina, financée par le Japon, ne devrait pas se faire par le remblaiement des récifs coralliens, composés d'écosystèmes uniques au monde.

09/11 - Une condamnation allant de 12 à 18 mois de prison ferme a été prononcée à l'encontre de deux trafiquants de tortue. Un verdict qui satisfait la société civile. Trois personnes ont été présentées devant le tribunal dans le cadre d'une affaire de tentative de commerce illicite de 227 bébés tortues. Une autre affaire de trafic de tortues endémiques est également passée devant le juge. Un dossier de portée internationale, où quatre individus ont été cueillis la main dans le sac dans un hôtel au moment où ils allaient conclure la vente d'environ 200 spécimens. Dans l'attente du verdict, les prévenus resteront en détention préventive. Ces deux affaires interviennent quelques jours après que le tribunal d'Ambovombe se soit prononcé pour la condamnation à deux ans d'emprisonnement d'accusés dans une autre affaire. Visiblement, le couperet de la justice commence à faire tomber des trafiquants, se félicite *L'Express*. Ces coups de filet résultent de la collaboration engagée avec les organisations de la société civile dans le cadre du projet « *Application de la loi contre les abus sur les ressources naturelles à Madagascar* » (Alarm). Les peines prononcées se situent dans la fourchette légale, qui prévoit 6 mois à 2 ans de prison (En cas de trafic international la loi prévoit entre 2 à 10 ans de prison).

16/11 - Le tribunal de première instance d'Antananarivo a rendu son verdict sur l'affaire de tentative d'exportation de tortues impliquant sept personnes. Après une semaine de délibération, il a condamné cinq prévenus à 30 mois d'emprisonnement ferme. Le gardien de la maison où avaient été placés les reptiles a écopé de 10 mois de prison. Ils ont également été condamnés à payer solidairement 200 millions Ar à titre de dommage et intérêt à la partie civile à la direction régionale de l'écologie, de l'environnement et des forêts. Les juges ont refusé la constitution de partie civile formulée par Turtle Survival Association et Durrell Wildlife Conservation Trust. Les contrebandiers avaient été arrêtés le 23 septembre dans un hôtel alors qu'ils comptaient procéder à une transaction avec un homme qui s'était fait passer pour un client intéressé. Cette importante saisie est le résultat du projet Alarm financé par l'ONG Eagle Network International.

26/11 - Trois présumés trafiquants de tortues ont été arrêtés à Antananarivo. Un gendarme et un consultant international figurent parmi les prévenus. Alors qu'ils s'attendaient à aller à la rencontre d'acheteurs potentiels, ils sont tombés dans les filets de la gendarmerie. Alertées par « *un simple citoyen* », les organisations de la société civile, par le biais du projet Alarm, « *ont engagé des investigations pour recouper l'information, identifier les présumés trafiquants* », indique une source avisée. Tous les éléments de preuve réunis, les membres du projet Alarm ont décidé d'alerter les forces de l'ordre qui ont mis en place une stratégie pour pousser les suspects à la faute. Les deux prévenus et un comparse ont été placés sous mandat de dépôt.

19/11 - Recrudescence de l'exploitation illicite du corail noir. La région Androy, en partenariat avec l'ONG TSA, a saisi 23 bouteilles à oxygène et des matériels de plongée dans une commune du district d'Ambovombe. Le chef de région annonce son intention de déposer plainte. Un général et des ressortissants chinois sont cités dans ce trafic. Un proche d'un ministre tenterait de faire pression pour étouffer l'affaire. L'Alliance Voahary Gasy (AVG) doit se rendre sur place pour effectuer des investigations dans le cadre de la mise en œuvre du projet Alarm. Surnommé « *bois de rose des mers* », le corail noir suscite la convoitise des braconniers depuis quelques années.

14/11 - Les autorités réunionnaises ont saisi 43 kg d'héroïne à bord d'un bateau battant pavillon mauricien. La drogue proviendrait de Madagascar. « *Il n'est guère étonnant que la drogue provienne de la Grande Île. Les services des douanes et de la gendarmerie savent pertinemment qu'il existe une filière d'acheminement de la drogue en provenance du continent africain, avant de descendre vers Madagascar, pour arroser Mayotte, la Réunion et Maurice. A moins que la drogue n'ait été produite à Madagascar même, ce qui n'est pas à exclure* », écrit le site *Zinfos 974*. Madagascar est considéré comme une plaque tournante de drogue dure mais à ce jour les autorités malgaches ont échoué à mettre à jour ces trafics.

04/11 - Constructions illicites à Antananarivo : trois mille dossiers en quête de régularisation. L'opération de régularisation des constructions illicites de la capitale s'achève. Durant le mois qu'a duré cette opération plus de 3 000 dossiers ont été déposés. On dénombre 168 000 toits à Antananarivo-ville mais seules 400 demandes de permis de construire sont déposées annuellement. Les constructions illicites sont prédominantes et constituent un obstacle à l'assainissement de la ville. Les services de l'urbanisme auront la lourde charge de traiter tous ces dossiers et de procéder à des vérifications sur le terrain. En

marge de la Journée mondiale de l'habitat, célébrée en octobre, il a été indiqué que 70 % des constructions ne suivent pas les normes dans la ville d'Antananarivo et que 21 % seulement détiennent un permis de construire en bonne et due forme. La majorité de ces constructions illicites se trouvent dans les bas quartiers où prédominent les bidonvilles. De nombreux logements y sont bâtis sur des réseaux de canalisation, rendant de plus en plus difficile l'évacuation des eaux usées ou des eaux de pluies.

12/11 - SIF et Collectif Tany : « L'attribution de titres fonciers et des mêmes droits aux personnes, quel que soit leur nationalité et leur statut juridique est suicidaire pour la nation malgache. (...) Le projet de loi fixant le régime juridique de l'immatriculation et de la propriété foncière titrée doit faire l'objet d'un débat national ». Dans une lettre ouverte au premier ministre au mois de mai 2016, le SIF et el Collectif Tany dénonçaient déjà ce projet de loi visant à légaliser la cession généralisée et définitive des terres malgaches aux étrangers. La menace pèse toujours, alors que le texte risque d'être soumis prochainement au vote de l'Assemblée nationale. Pour les auteurs, « *tout projet d'attribution des mêmes droits sur les terres aux Malgaches et aux personnes d'autres nationalités renforce le risque de voir la totalité du territoire approprié par les personnes incomparablement plus riches et plus puissantes que les paysans et la majorité des citoyens malgaches. Les simples citoyens malgaches s'avèreraient rapidement perdants dans la concurrence pour l'achat et l'immatriculation des terrains. Accorder des titres fonciers à tous les étrangers provoquera une nouvelle colonisation du peuple malgache mais ne mènera pas au développement de la majorité de la population qui vit du travail de la terre mais ne possède pas de titre foncier. De plus, cette appropriation serait définitive et inattaquable* ». Les auteurs demandent aux autorités de faire participer la population au processus décisionnel sur ce sujet crucial.

16/11 - Révolte de paysans contre l'accaparement de terres par des Chinois à Ambodisakoana (Port Bergé). 1 700 ha de terrains domaniaux, appartenant auparavant à des colons, ont été accaparés par un groupe Chinois alors que la population locale les utilisait pour la culture de cornille (poids « *black eyes* »). Les matériels et les habitations des occupants Chinois ont été brûlés. Quatre paysans ont été arrêtés et la population locale ignore vers quelle destination ils ont été emmenés.

► Sécurité alimentaire, calamités

01/11 - Le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'environnement souligne l'urgence pour la communauté internationale de renforcer l'aide à la Grande île pour faire face au changement climatique. Le Sud affronte une crise grave alimentaire: 850 000 personnes sont en situation d'insécurité alimentaire sévère, dont 330 000 en situation d'urgence. La sécheresse sévit depuis plusieurs années dans cette région, et son effet est accentué cette année par le phénomène El Nino. Avoir accès à l'eau potable ou à de la nourriture, à un logement décent, aux soins médicaux et à l'éducation, autant de droits fondamentaux qui sont encore moins respectés dans cette région. La sécheresse est l'une des causes de cette misère. « *Les principaux pays émetteurs doivent prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre leurs promesses de réduction de gaz à effets de serre, souligne-t-il. De plus, les pays les plus développés doivent fournir des ressources aux pays dans le besoin comme Madagascar pour qu'ils puissent s'adapter aux effets du changement climatique. Parce que certains de ces effets sont maintenant inévitables* », déclare-t-il notamment.

12/11 - Le gouvernement obtient une subvention de 35 millions de dollars de la Banque mondiale pour soutenir la lutte contre la sécheresse dans le Sud. Ce financement additionnel touchera plus de 320 000 personnes dans les districts de Tsihombe, Beloha, Ambovombe, Amboasary et Bekily ainsi que dans les régions Androy et Anosy. Le projet est mis en œuvre sur une période de trois ans. La lutte contre la sécheresse dans le Sud a bénéficié à plusieurs reprises des soutiens de la Banque. L'année dernière, l'institution avait alloué près de 3,5 millions de dollars pour le financement des programmes de cantines scolaires, le dépistage de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans et la distribution de rations alimentaires aux familles.

19/11 - Alors que le pouvoir est mobilisé pour accueillir le Sommet de la Francophonie, les agences des Nations unies lancent un énième appel à l'aide pour les victimes de kere dans le Sud, écrit *Tribune*. La FAO et le PAM appellent à une action urgente⁸. Sur les 22 millions de dollars nécessaires, la FAO n'a reçu que 4,5 millions. Quant au PAM, il lui manque 50 millions de dollars pour mener à bien ses opérations de secours dont le coût total est estimé à 82 millions pour la période octobre 2016-mars 2017. L'Usaid a annoncé l'attribution au PAM d'une aide de 5 millions de dollars. « *Les plus hautes autorités malgaches sont apparemment trop occupées à cacher les pauvres de la capitale, laissant la tâche au seul ministère de*

⁸ <http://www.fao.org/news/story/fr/item/453691/icode/>

la population ; heureusement que les hôtes du Sommet de la Francophonie ne sont pas invités dans le Sud ! », lance encore le site.

20/11 - Le BNGRC doté de trois drones (27 000 euros financés par l'Unicef). Objectif : joindre les zones isolées, sauver des vies et évaluer plus rapidement les dégâts après des catastrophes comme les inondations ou les cyclones. Pour les spécialistes des interventions d'urgence, les drones représentent l'avenir dans les crises humanitaires pour les pays en voie de développement. Ils sont moins chers que les hélicoptères (qui coûtent entre 800 et 1 500 euros l'heure alors qu'un drone ne nécessite que de recharger une batterie) mais leur rayon d'action n'est que de quelques kilomètres et leur batterie s'épuise en 20 minutes. Le pays ne dispose pas des financements pour investir dans des engins plus performants.

► Coopération

08/11 - Aide au développement : Madagascar doit améliorer sa capacité d'absorption. L'objectif n'est pas seulement de réussir à arracher des promesses de soutiens financiers. Il s'agit aussi et surtout de mettre efficacement en œuvre et de faire effectivement décaisser les soutiens financiers promis. « *Le défi est de savoir utiliser efficacement les financements qui nous sont alloués* », déclare le chef du gouvernement. L'amélioration de la capacité d'absorption des aides est d'autant plus importante que Madagascar, pour les trois années à venir, aura besoin de 5 milliards de dollars pour réaliser ses projets de développement. Or « *notre capacité d'absorption est actuellement limitée à 500 millions de dollars par an* », poursuit Olivier Mahafaly. Le taux moyen a été de 65,3 % entre 2009 et 2015. Pour améliorer ses objectifs de décaissement, le gouvernement a décidé de revoir ses ambitions à la baisse. Ainsi, au lieu de présenter à la Conférence des bailleurs et des investisseurs des 1er et 2 décembre à Paris, 130 projets qui auraient nécessité 20 milliards de dollars, il se limitera à une cinquantaine de projets estimés à 5 milliards de dollars. Ces projets devraient, par ailleurs, être immédiatement réalisables, ils n'auront pas besoin de faire l'objet d'études de faisabilité. Il devra en outre s'agir de projets ayant des impacts directs sur le quotidien de la population. Sur les 5 milliards de dollars, il restera au gouvernement à convaincre les bailleurs d'en accorder 3, d'après le premier ministre.

29/11 - Une forte délégation est partie à la Conférence des bailleurs et des investisseurs (CBI), qui se tiendra à Paris, au siège de l'Unesco, le 1er et le 2 décembre. 13 ministres interviendront durant cette rencontre. Pour *L'Express*, il s'agit de convaincre les décideurs du bien-fondé du PND et de la capacité du gouvernement à mener à bien son programme, et surtout de donner des garanties sur ses engagements. Jusqu'à maintenant, les actions entreprises par le gouvernement sont loin de pouvoir rassurer les bailleurs, pour ne citer que la bonne gouvernance, la lutte contre les trafics et la corruption généralisée. Il s'agit, cette fois, de donner des engagements clairs et précis. Organisée à mi-mandat, cette conférence va permettre à Hery Rajaonarimampianina de disposer de suffisamment de subsides pour décrocher un second mandat en 2018 et réaliser ses projets sans passer par l'or de Soamahamania ni par le bois de rose de Singapour. Le marché est clair. Si les bailleurs ne lui donnent pas satisfaction, « *il se trouvera obligé de pactiser avec la pègre, de dormir avec les loups, de manger avec les racailles, de cohabiter avec les tailleurs. Eh oui c'est connu, pour pouvoir chiper la tirelire, il va falloir composer avec les tocards* ».

09/11 - La communauté internationale fait pression sur Madagascar qui pourrait constituer un terrain de choix pour la migration internationale, titre *La Gazette*. La représentante régionale adjointe du HCR s'est récemment rendu à Madagascar pour inciter le pouvoir à réformer son code de la nationalité qui génère encore des apatrides mais sa mission aurait eu aussi pour objectif d'obtenir l'accord de Madagascar pour l'accueil de migrants. A cet effet, le HCR aurait émis le souhait de pouvoir installer un Bureau permanent dans la Grande île. Le quotidien est vent debout contre cette perspective.

10/11 - L'UE annonce une nouvelle aide budgétaire de 30 millions d'euros pour les années 2017-2018. La première tranche, d'un montant de 15 millions, devrait être disponible au deuxième semestre 2017, a annoncé Antonio Benedito Sanchez, ambassadeur de l'UE. Ce montant devrait, néanmoins être conditionné par le respect « *des engagements réciproques liés à l'appui budgétaire* », mentionne le communiqué publié à l'issue du « *dialogue politique* ». En décembre 2015, Madagascar a déjà vu réduite une aide budgétaire octroyée par l'UE, certains indicateurs « *liés à la santé de base et à la mise en place de la HCJ* » n'ayant pas été atteints. 11,5 millions avaient été décaissés, au lieu des 15 millions annoncés.

24/11 - Finances publiques : un don de 65 millions de dollars de la Banque mondiale. Le Conseil d'administration de la Banque a approuvé ce don pour aider Madagascar à renforcer la stabilité de ses finances publiques et créer un climat des affaires plus favorable à l'investissement. Cet appui financier vise à soutenir une série de réformes entreprises par le gouvernement dans le cadre du Plan national de développement. Il servira notamment à appuyer les réformes destinées à élargir l'espace fiscal afin de permettre au gouvernement d'augmenter les investissements publics et la fourniture de services. Ces réformes visent à

améliorer le contrôle des régimes d'exonération douanière et à réduire les subventions inefficaces afin d'augmenter les recettes fiscales et d'orienter davantage les dépenses publiques en faveur des Malgaches les plus pauvres. Madagascar figure encore parmi les pays ayant les taux de pression fiscale les plus bas au monde, rappelle Coralie Gevers, représentante de la Banque.

17/11 - Aéroport Ivato : le contrôle aux frontières renforcé avec le concours technique des États-Unis qui ont mis en place le « *Système sécurisé de comparaison et évaluation d'identification personnelle* » (Pisces). « *Le déploiement de cet outil arrive à point nommé avec l'accueil du Sommet de la Francophonie* », s'est réjoui le chef du gouvernement. Pisces est un système de base de données de contrôle aux frontières qui repose en grande partie sur la biométrie. Le système a fait ses preuves dans de nombreux pays soumis au risque terroriste comme l'Irak, l'Afghanistan, le Kenya ou l'Éthiopie. Selon l'ambassade des États-Unis, 34 ordinateurs ont été installés dans l'enceinte de l'aéroport ainsi qu'au sein du ministère de la sécurité publique. Le tout est connecté en permanence aux serveurs basés aux États-Unis. Plus de 100 fonctionnaires impliqués dans la manipulation de ce système ont reçu une formation. Le système Pisces sera également installé dans tous les aéroports et ports malgaches. Robert Yamate, ambassadeur, des États-Unis, se félicite que Madagascar ait rejoint les pays du monde qui utilisent ce système ultramoderne propre à renforcer la sécurité à leurs frontières.

19/11 – Mohammed VI, roi du Maroc, doit se rendre à Antsirabe à son arrivée à Madagascar pour le Sommet de la Francophonie, où il sera à la tête d'une délégation de près de 500 personnes (contre 120 à 150 pour la France et le Canada). Sept avions ont été nécessaires pour l'acheminement des participants. C'est dans cette ville d'eau que Mohammed V, grand-père du roi actuel et une partie de sa famille, ont été déportés par la France en 1954. Ils ont séjourné un peu plus de deux ans à l'hôtel des Thermes. Les projets annoncés sont présentés comme la reconnaissance du Maroc pour l'accueil qui avait été réservé à la famille royale en exil.

Béatrice Atallah, ministre des affaires étrangères, défend le projet de Mohamed VI de construire deux édifices pour la population à Antsirabe. La ministre affirme que ces réalisations bénéficieront à toute la population et pas uniquement aux seuls musulmans. Il s'agit d'un centre hospitalier mère-enfant, « *le plus grande de l'océan Indien* » et d'un centre de formation professionnel dédié à l'agriculture et au tourisme, d'une capacité de 1 000 élèves. Le coût total est estimé à 26 millions d'euros. Le terrain affecté à ce projet fait l'objet d'un litige foncier entre la commune, maître d'œuvre, et ses occupants. Les responsables ministériels se sont rendus à Antsirabe pour remettre des lettres d'engagement aux occupants des parcelles touchées par les constructions. « *Les vingt hectares restants seront distribués à leurs occupants actuels et aux expulsés des huit hectares. D'ici trois mois, on leur délivrera les titres domaniaux* », promet le maire. *La Gazette* écrit que « *le terrain litigieux a déjà été remis par le maire au Maroc (moyennant, chuchote-t-on, une très forte rétribution). L'homme a chassé les occupants (...) et en vue de la cérémonie à laquelle assistera le roi du Maroc, des engins de Colas sont en train d'y effectuer des terrassements. (...) Pour attiser le mécontentement, des politiques ont annoncé que le terrain servirait à construire une mosquée, ou que l'hôpital était destiné aux seuls musulmans malgaches. Ces affirmations ont été démenties, mais la fureur n'est pas retombée* ».

Madagascar veut profiter de l'expérience économique marocaine. La présidente du Groupement des entreprises de Madagascar (GEM), Mme Noro Andriamamonjirison, exprime le souhait que la Grande île puisse tirer profit de l'expérience marocaine dans divers secteurs, tels que l'agriculture, l'énergie renouvelable, la banque et l'exploitation des ressources naturelles. « *Il est temps pour le Maroc et Madagascar d'engager un partenariat économique win-win dans tous les domaines* », souligne pour sa part Chabani Nouridine, ministre de l'industrie et du développement du secteur privé.

22/11 - Vingt-deux conventions de partenariat ont été signées entre les secteurs privés de Madagascar et du Maroc. L'une d'entre elles concerne le groupe Sipromad⁹, qui a passé contrat avec la Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE) et la Banque centrale populaire du Maroc.

Un accord porte sur la valorisation et la sauvegarde du canal de Pangalanes, l'une des plus longues voies navigables au monde, qui s'étend sur près de 700 km. Aménagé dans le cadre d'un partenariat entre l'entreprise publique marocaine Marchica Med S.A et le gouvernement malgache, le projet porte sur la mise en place des outils de préservation et de valorisation des écosystèmes des sites traversés. Ce projet est développé dans le cadre d'un montage institutionnel unique avec une maîtrise d'ouvrage assurée par le gouvernement ivoirien et assisté par Marchica MED. Le financement du projet est assuré grâce à la con-

⁹ Fondé dans les années 70 par Sermamod Akbaraly, le groupe Sipromad est aujourd'hui dirigé par son fils, Ylias Akbaraly, un Franco-Malgache d'origine indienne. Ce groupe familial compte aujourd'hui près d'une vingtaine de compagnies dans divers secteurs (Madaphar, ITech, Hôtel de France, GS Aviation...), ainsi que des participations dans d'autres entreprises (Brink' s Madagascar, Banque des Mascareignes-Madagascar, etc.), et réalise un chiffre d'affaires global de 100 millions de dollars. Ylias Akbaraly est la première fortune malgache.

fiance du souverain marocain et du gouvernement ivoirien auprès de fonds arabes, font savoir les autorités marocaines. La structuration du financement est confiée à la banque marocaine Attijariwafa bank.

Pour RFI, à la tête d'une délégation de près de 500 personnes, « Mohammed VI poursuit son opération de charme en Afrique. Une stratégie diplomatique alors que le Maroc souhaite réintégrer l'Union africaine quittée il y a 32 ans » suite à un désaccord avec l'UA sur la reconnaissance de la République sahraoui. Madagascar a suspendu la reconnaissance de celle-ci en avril 2005, lors d'un voyage officiel au Maroc de Marc Ravalomanana et s'en est remis au processus des Nations unies. Au sommet de l'UA à Kigali en juillet, Hery Rajaonarimampianina a apporté son soutien au retour du Maroc au sein de l'union panafricaine.

28/11 - En visite d'Etat à Madagascar, Mohamed VI, contre toute attente, a zappé le Sommet de la Francophonie. Le souverain marocain a finalement décidé de quitter l'île sans intervenir alors qu'il avait même été prévu dans les listes des orateurs. Certains commentaires sur les réseaux sociaux évoquent un départ précipité de la délégation marocaine pour des motifs diplomatiques. Le souverain a toutefois été représenté au Sommet par le ministre des affaires étrangères et de la coopération.

28/11 - En marge du Sommet de la Francophonie, la France a octroyé à Madagascar une enveloppe de près de 62 millions d'euros. Six accords ont été signés à travers le « *Programme d'appui et de développement des villes d'équilibre de Madagascar* » (PADEVE). Cette aide est destinée à financer le développement des villes secondaires et améliorer la vie des habitants d'Antsirabe, Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga, Toamasina et Toliara. Il s'agit d'un prêt de 25 millions d'euros et d'une subvention de 2 millions d'euros pour les infrastructures. Un accord a été signé en faveur du « *Programme intégré d'assainissement d'Antananarivo* » (PIAA), soutenu par l'AFD, pour 25 millions d'euros de prêt et de subvention. L'objectif est d'améliorer le réseau d'assainissement dans les quartiers les plus vulnérables affectés par les inondations. Une subvention d'aide budgétaire de 5 millions d'euros a été accordée à titre de contribution au budget 2016. Enfin, 4,8 millions d'euros de l'AFD ont été alloués pour financer le prolongement de rocade à Antananarivo.

► Vie économique

02/11 - Selon la Coface, après une croissance de son PIB de 3 % en 2015, l'économie malgache devrait légèrement améliorer ses indicateurs macroéconomiques en 2016¹⁰. Cette reprise est le fruit de la réintégration du pays dans l'Agoa. Le secteur textile continuera à bénéficier de l'effet positif de la réintégration du pays dans cet accord rétabli en 2014 après la crise politique. La croissance pourrait accélérer modérément en 2016 pour s'établir à 3,5 %. Les services (55 % du PIB) pourraient permettre de soutenir l'économie, notamment les transports et le tourisme, affectés en 2015 par les conséquences des grèves à Air Madagascar. Le développement du gisement pétrolier de Tsimiro, pour lequel l'État a accordé en avril 2015 une autorisation d'exploitation ainsi que la réalisation de projets d'infrastructure suspendus depuis plusieurs années, devraient également soutenir l'investissement en 2016. La reprise de l'activité, notamment dans le secteur du tourisme ainsi que la reprise des investissements, dépendra toutefois de la stabilisation de la situation politique et des flux d'aide, estime la Coface. Le niveau peu élevé des cours du nickel et du cobalt, principales sources de recettes d'exportation du pays, limitera la contribution des exportations à la croissance. Le phénomène climatique El Niño pourrait affecter les récoltes et exercer une pression à la hausse sur les prix des biens alimentaires. La baisse annoncée des subventions sur les prix de l'énergie (électricité, essence), si elle est effectivement mise en place, accentuera la hausse des prix.

09/11 - Selon la Banque centrale, les investissements directs étrangers (IDE) ont enregistré une forte hausse sur les 9 premiers mois de l'année. Cette progression attesterait de l'amélioration progressive du climat des affaires résultant de plusieurs réformes significatives. « *Pour cette année, Madagascar a réussi à mettre en place 17 réformes capitales. Trois d'entre elles ont été retenues par Doing Business* », explique Eric Robson Andriamihaja, directeur général de l'Economic development board of Madagascar (EDBM). Grâce à cet effort, le rapport Doing Business 2017 place la Grande île au 167^e rang sur 190 pays. Toutefois, le tissu économique demeure très fragile. L'instabilité politique qu'a connue le pays depuis 2009 a entraîné le blocage des investissements publics et de très nombreux départs d'investisseurs.

04/11 - Madagascar envisage de mettre en place une zone économique spéciale (ZES) dédiée au textile. Baptisée Textile City, cette zone est appelée à devenir l'un des pôles économiques du pays. « *Elle sera bâtie sur une surface de 100 ha et sera capable d'accueillir 80 à 100 usines* », explique Eric Robson Andriamihaja, DG de l'Economic development board of Madagascar (EDBM). Un aéroport, des lignes ferro-

¹⁰ Cf. la fiche pays complète de la Coface : Blog Justmad - <http://p4.storage.canalblog.com/40/19/448497/113236208.pdf>

viaires, une autoroute desserviraient Textile City. La ZES disposerait de sa propre centrale électrique et de sa station d'épuration des eaux. Le projet, dont le coût est estimé entre 250 à 300 millions de dollars, devrait démarrer au premier trimestre 2017 pour être livré un an et demi plus tard. Ni le lieu, ni le budget ni les investisseurs ne sont encore définis. Après la période sombre de la crise de 2009, le secteur textile a le vent en poupe depuis le retour de Madagascar dans l'Agoa. L'objectif est de passer de 105 000 à 200 000 emplois dans le textile d'ici cinq ans. Les emplois du textile représentent actuellement 30 % des emplois formels du pays.

06/11 - La Jirama engage la chasse aux voleurs d'électricité, « *Désormais, la chasse est ouverte contre cette pratique frauduleuse* », annonce le ministre de l'énergie et des hydrocarbures, Herilanto Raveloarison. Le conseil de gouvernement a adopté un « *projet de décret portant contrôle et répression des pratiques frauduleuses de vol d'énergie électrique* ». Toute personne impliquée dans des branchements illicites et dans les vols d'énergie électrique devrait être sanctionnée, y compris les employés de la Jirama et les hauts responsables de la société. Des employés assermentés vont participer à l'opération.

14/11 – Crise de la culture du coton dans la région de Toliara. Dans cette région autrefois grande productrice d'un coton d'excellent qualité, les récoltes sont mauvaises et les planteurs préfèrent désormais pratiquer d'autres cultures, moins consommatrices en eau. « *En 2013, on récoltait une tonne par hectare. Cette année, on est passé à 160 kg par hectare. Ça fait 10 ans que je suis là, et cette année, c'est la pire en termes de récolte. La filière est en crise, et le gouvernement ne prend aucune mesure pour nous aider* », déclare le directeur de la société chinoise Madagascar Standard Group. Mais d'après les collecteurs le manque de pluie ne serait pas la seule raison de cette situation critique. « *Les planteurs ont été malhonnêtes. Ils n'ont pas respecté leurs engagements et ont vendu aux autres sociétés, plus offrantes. C'est clairement de la concurrence déloyale* », dénonce-t-il. Toutefois, pour 2017, le phénomène climatique la Niña devrait enfin amener la pluie sur la région. Et la toute nouvelle plateforme interprofessionnelle du coton créée en septembre devrait apaiser les tensions entre les producteurs et les collecteurs. De quoi aussi aider Madagascar à atteindre son objectif de 25 000 tonnes de coton produites en 2017, contre 5 000 tonnes cette année.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), Le Daily, La Vérité, La Gazette 2GI, La Dépêche de Madagascar, Mada24, Matv, Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagascar Matin, Madagate, APOI, Indian-ocean-times, TGN (Moov), Housseniawriting, mg-planet, L'Hebdo de Madagascar, DwizerNews, Ny Valosoa Vaovao, Madagascar Environmental Justice Network, agence Anta

Taux de change au 29/11/16 : 1 euro = 3511 Ariary